REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse

Enquête sur la satisfaction des mineurs en foyers

Version finale

Le 18 août 2021

Owen Boukamel, Ph.D.
Louis Mermillod
Fabienne Benninghoff

Secteur études et statistiques
Office de l'enfance et de la jeunesse

Remerciements

Les auteurs remercient vivement les enfants et les parents qui ont participé à cette enquête ainsi que toutes les personnes qui, par leurs relectures, remarques et suggestions, ont activement contribué à son élaboration. Il s'agit notamment (dans l'ordre alphabétique, liste non exhaustive) de Remy Barbe (HUG), Philippe Bossy (Astural), David Crisafulli (FOJ), Luca Decroux (HETS), Stefania Desiderio (DCPDS, OEJ), Olivier Girardet (EPA), Bernard Hofstetter (AGAPÉ), Armelle Jason-Keller (DGOEJ), Stéphane Montfort (DGOEJ), Christian Nanchen (Service cantonal de la jeunesse, Valais), Isabelle Peyrot-Perdrizet (DGOEJ), Raphaël Petite (DCPDS, OEJ), May Piaget (DGOEJ), Sophia Procofieff (SASLP), Xavier Putallaz (Ecole Climatique de Boveau), Gwénaëlle Saillant (SPMi, OEJ), Nathalie Schmid Nichols (HUG), Carlos Sequeira (SPMi, OEJ) ainsi que les chefs de groupes du SPMi, les intervenants en protection de l'enfance (IPE), les directeurs et les équipes éducatives des foyers genevois.

Avertissement

Le secteur études et statistiques atteste qu'il a bénéficié de toute l'autonomie requise dans la conduite de son analyse. Dans ce rapport, les résultats et les avis sont exprimés en toute indépendance. Par conséquent, ils ne reflètent pas nécessairement la position de la DGOEJ et n'engagent donc pas cette dernière.

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction dans cette étude, s'entend indifféremment au féminin et au masculin lorsque l'écriture épicène ou inclusive n'est pas utilisée.

Index des sigles et acronymes utilisés

AGAPÉ	Association genevoise d'actions préventives et éducatives
CDAS	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
COPMA	Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes
DGOEJ	Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse
DCPDS	Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
EPA	École protestante d'altitude
FOJ	Fondation officielle de la jeunesse
HARPEJ	Harmonisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse
HETS	Haute école de travail social
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IGE	Institutions genevoises d'éducation spécialisée
IPE	Intervenant(e) en protection de l'enfance
MECS	Maisons d'enfants à caractère social
OEJ	Office de l'enfance et de la jeunesse
SASLP	Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement
SPMi	Service de protection des mineurs
TAMI	Système d'information pour la Tutelle d'adultes et mineurs

Synthèse des résultats de l'enquête

Ce rapport restitue les résultats d'une enquête de satisfaction des mineurs placés en foyers à Genève. L'enquête a été conduite au printemps 2021 dans 22 foyers. Au total, 173 mineurs y ont participé (taux de participation de 70 %).

Les questions concernant la satisfaction ont été agrégées en dimensions et un « taux d'insatisfaction » a été calculé pour chacune d'entre elles (Figure 1).

Figure 1 Pourcentage d'insatisfaction par dimension – résultats globaux

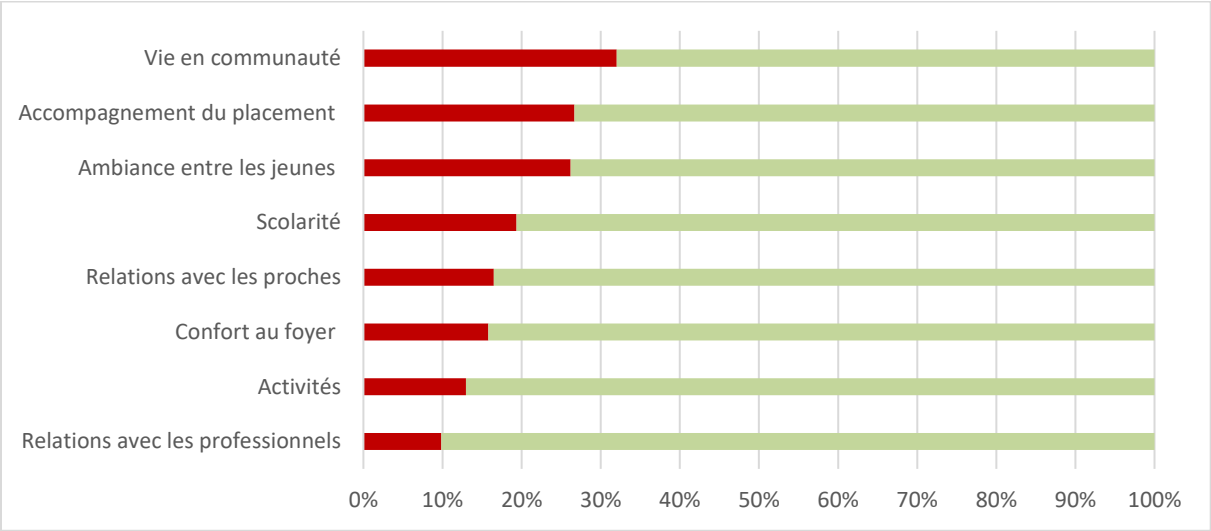

L'enquête montre notamment que :

- La satisfaction globale des mineurs placés est bonne.
- Les mineurs placés se disent pour 66 % d'entre eux « heureux dans leur vie actuelle ».
- Les principaux éléments d'insatisfaction sont liés à :
    - La vie en communauté (règles, cohabitation, vols et problématiques de drogues et d'alcool au sein du foyer, etc.);
    - L'accompagnement du placement (surtout à cause de l'incertitude causée par le placement);
    - L'ambiance entre les jeunes du foyer.
- À l'inverse, les dimensions qui présentent les taux d'insatisfaction les plus bas sont :
    - Les relations avec les professionnels (et notamment avec les éducateurs des foyers perçus par les mineurs comme aidants et soutenants);
    - Les activités (surtout en dehors du foyer);
    - Le confort au foyer (notamment les chambres et l'alimentation).
- À la question « que ressens-tu par rapport à la décision de placement ? », les sentiments les plus fréquemment évoqués par les mineurs sont la tristesse (40,5 %), le soutien (36,4 %) et la colère (35,3 %).
- Une question sur les attentes vis-à-vis du placement était posée aux enfants et aux jeunes : 63 % des mineurs ont répondu « Devenir plus autonome », c'est de loin l'attente la plus citée. Suivent « Améliorer mes résultats à l'école (ou réintégrer l'école ou ma formation si je l'ai quittée) » à 47,4 % puis « Sortir le plus vite possible » à 46,8 %. Seuls 1,7 % des mineurs disent ne rien attendre de leur placement.
- 63 % des mineurs affirment ne pas subir de discriminations au sein des foyers. Lorsqu'ils en subissent, c'est principalement à cause de leur apparence, leur handicap ou leur genre.
- Deux tiers des mineurs placés disent que le Covid-19 a changé leur vie au sein du foyer. Quand on leur demande dans quel sens, les trois-quarts d'entre eux disent que leur vie au foyer a empiré à cause de la pandémie.
- Très peu de différences ont été constatées entre les réponses des mineurs des foyers genevois et celles d'une enquête similaire menée à quatre reprises dans les foyers du canton du Valais. Ce qui suggère que Genève n'est pas tout à fait spécifique en matière de satisfaction des mineurs placés en foyers.

Table des matières

1. Introduction ... 3
1.1. Contexte et objectifs de l'étude ... 3
1.2. Acteurs impliqués dans l'enquête ... 3
2. Démarche ... 5
2.1. Périmètre de l'étude ... 5
2.2. Conception d'une enquête de satisfaction auprès des mineurs placés – regard sur la littérature ... 5
2.3. Construction du questionnaire ... 6
3. Résultats ... 9
3.1. Résultats globaux ... 9
i) Satisfaction globale ... 9
ii) Question sur le fait d'être heureux ... 10
iii) Sentiments des enfants et jeunes vis-à-vis de leur placement ... 10
iv) Attentes vis-à-vis du placement ... 11
v) Les trois variables qui n'affectent pas la satisfaction des mineurs placés ... 12
3.2. Dimension 1 : Vie en communauté ... 13
3.3. Dimension 2 : Accompagnement du placement ... 14
3.4. Dimension 3 : Ambiance entre les jeunes ... 15
3.5. Dimension 4 : Scolarité ... 16
3.6. Dimension 5 : Relations avec les proches ... 17
3.7. Dimension 6 : Confort au foyer ... 18
3.8. Dimension 7 : Activités ... 19
3.9. Dimension 8 : Relations avec les professionnels ... 20
3.10. Autres questions ... 21
i) Questions en lien avec le Covid-19 ... 21
ii) Question sur les discriminations ... 21
4. Excursus : Le point de vue des parents d'enfants et jeunes placés en foyer ... 22
4.1. Démarche complémentaire pilote ... 22
4.2. Méthodologie et données récoltées ... 22
4.3. Limites et suite du volet « parents » ... 23
5. Bibliographie ... 24
6. Annexes ... 25
6.1. Réponses à la question ouverte posée aux enfants « Qu'est-ce qui pourrait être fait pour que tu sois plus heureux ? » ... 25
6.2. Extraits de l'enquête de satisfaction valaisanne ... 29

1. Introduction

1.1. Contexte et objectifs de l'étude

Ce rapport restitue les résultats d'une enquête de la Direction générale de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (DGOEJ ci-après) sur la satisfaction des mineurs placés en foyers à Genève menée entre avril et juin 2021.

Depuis plusieurs années et plus intensément encore depuis la ratification par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant en 1997, les autorités de protection de l'enfance et de la jeunesse sont appelées à prendre davantage en compte l'avis de leurs bénéficiaires dans le développement et la mise en œuvre de leur politique publique.

L'article 12 de ladite convention indique que l'enfant qui est capable de discernement a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, non seulement sur sa situation personnelle, mais également en tant que membre d'un collectif (Convention relative aux droits de l'enfant, 1989). Ainsi selon l'observation générale n°12 du droit de l'enfant d'être entendu : « Si l'intérêt supérieur d'un grand nombre d'enfants est en jeu, les dirigeants des institutions, des autorités ou des organes gouvernementaux doivent prévoir la possibilité d'entendre les enfants concernés de ces groupes non définis et de prendre dûment en considération leurs opinions lorsqu'ils prévoient des mesures, y compris des décisions législatives qui, directement ou indirectement, touchent les enfants. » (Comité des droits de l'enfant, 2009, p. 16)

Au niveau suisse, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (ci-après CDAS) et la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (ci-après COPMA) ont également élaboré des recommandations relatives au placement extra-familial. Parmi ces recommandations, une concerne également la satisfaction des bénéficiaires : « La CDAS et la COPMA recommandent en particulier aux cantons d'évaluer dans le cadre de leur surveillance la satisfaction des enfants et des jeunes qui sont placés, le cas échéant à l'aide d'enquêtes systématiques auprès de ceux-ci ». (CDAS COPMA, 2020, p. 30)

En phase avec ces recommandations et dans l'optique d'apporter des éléments de connaissance et pistes d'action au projet stratégique de révision du dispositif de protection des mineurs HARPEJ du Département de l'Instruction Publique et de la formation et de la jeunesse (ci-après DIP), la DGOEJ a décidé de lancer le 25 janvier 2021 une enquête de satisfaction dont le but était de donner la parole à ses bénéficiaires afin d'obtenir des éléments de connaissance objectifs sur leurs besoins et leur « satisfaction »[1]. L'enquête est un des livrables du projet stratégique HARPEJ.

1.2. Acteurs impliqués dans l'enquête

Le pilotage de l'enquête (décisions majeures) a été confié au « groupe projet », organe transversal d'HARPEJ[2] et sa conduite opérationnelle et méthodologique au secteur études et statistiques de la DGOEJ[3].

Le groupe projet s'est réuni à cinq reprises tout au long de l'enquête pour statuer sur les éléments suivants :

- définition du périmètre de l'enquête, des bénéficiaires à interroger et sur quelle prestation,
- validation de l'approche méthodologique (enquête quantitative par questionnaire),
- planification de la récolte des données et,
- interprétation et communication des résultats.

[1] Le terme "satisfaction" est davantage utilisé ici pour faire référence au type d'enquête qui s'intéresse aux besoins et demandes des bénéficiaires qu'à la satisfaction au sens de "contentement" ou de "joie" (définition du Larousse) car le plus souvent les situations familiales des enfants et jeunes suivis par les autorités de protection sont difficiles voire dramatiques.

[2] Groupe composé des personnes suivantes : Isabelle Peyrot-Perdrizet et May Piaget, *DGOEJ*; Stefania Desiderio et Raphaël Petite, *Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance*; Carlos Sequeira et Gwénaëlle Saillant, *Service de protection des mineurs*; Remy Barbe et Nathalie Schmid Nichols, *HUG* ; Bernard Hofstetter, *AGAPE*.

[3] Owen Boukamel, Louis Mermillod et Fabienne Benninghoff.

En sus du groupe projet d'HARPEJ et du secteur études et statistiques, une multitude de personnes ont été impliquées dans la réalisation des deux volets de cette enquête. Le tableau 1 liste les types d'acteurs impliqués et leurs principaux apports à l'enquête.

Tableau 1 Acteurs impliqués dans l'enquête

N°	Acteurs directement impliqués	Pilotage et conduite	Conception questionnaire	Passation questionnaire	Analyses et relectures
1	Groupe projet	x	x	x	x
2	Secteur études et statistiques DGOEJ	x	x	x	x
3	Direction du SPMi		x	x	x
4	Sections sociales du SPMi (chef.fe.s de groupes et IPE)		x	x	
5	Direction du SASLP*		x		x
6	HETS* Genève		x		
7	Service cantonal de la jeunesse du Canton du Valais		x		x
8	Secrétariats généraux et directions des foyers AGAPE*, Astural, FOJ*, Ecole Climatique de Boveau et EPA*		x	x	x
9	Equipes éducatives des foyers AGAPE*, Astural, FOJ*, Ecole Climatique de Boveau et EPA*			x	

* La signification des sigles et acronymes ci-dessus est détaillée en introduction du rapport.

2. Démarche

2.1. Périmètre de l'étude

Afin de déterminer le périmètre de l'étude, le groupe projet s'est appuyé sur une quinzaine de scenarii d'enquêtes portant sur divers types de bénéficiaires et des prestations différentes - préalablement priorisés en fonction de trois critères :

- l'importance quantitative de la prestation (budgets et nombre de bénéficiaires) – priorisation effectuée par le service des finances et du contrôle de gestion de la DGOEJ
- la faisabilité méthodologique – priorisation effectuée par le secteur études et statistiques de la DGOEJ
- la priorité d'action pour le projet HARPEJ – priorisation effectuée par la directrice des projets stratégiques de la DGOEJ

Fort de ces informations, le groupe projet a décidé de centrer l'enquête sur les mineurs actuellement placés en foyers. Pour des raisons de faisabilité méthodologique ainsi que pour permettre à certains égards la comparaison avec l'enquête valaisanne, le choix a été fait de délimiter le périmètre de la façon suivante :

- Bénéficiaires : enfants et jeunes placés actuellement à Genève.
- Âge des enfants : à partir de l'âge de lecture (7 ans et plus).
- Types de structures : placements en institutions genevoises moyenne-longue durée (hors familles d'accueil et foyers d'urgence).

2.2. Conception d'une enquête de satisfaction auprès des mineurs placés – regard sur la littérature

Une enquête de satisfaction est un type d'étude réalisée auprès de clients ou de bénéficiaires de prestations afin de mesurer leur niveau de satisfaction ou d'insatisfaction. Ces enquêtes permettent de développer des indicateurs de pilotage précis et d'identifier des stratégies d'amélioration de la qualité des prestations des services publics (ISO 10004, 2018).

Un des outils les plus utilisés pour mesurer la satisfaction est « l'échelle de Likert ». Cet outil consiste en une suite d'affirmations pour lesquelles la personne interviewée exprime son degré d'accord ou de désaccord. Généralement, il existe entre 5 ou 7 catégories de réponses (par exemple : « très insatisfait », « insatisfait », « sans avis », « satisfait » et « très satisfait »). Cet outil permet notamment d'agréger plusieurs questions en dimensions et ainsi mettre en lumière les secteurs dans lesquels les bénéficiaires sont les plus satisfaits ou insatisfaits (Likert, 1932).

La limite principale de ce type d'approche est la simplification d'une réponse à une simple échelle de satisfaction. Parfois, la satisfaction peut être conditionnelle, par exemple, je peux être satisfait d'un service, mais uniquement dans certaines circonstances. Il n'est souvent pas possible d'expliquer la raison de la satisfaction ou de l'insatisfaction dans ce type d'enquête. Il est donc judicieux de consolider ce type d'enquête avec des questions ouvertes qui permettent de restituer un avis plus détaillé. Le nombre de catégories de réponses est aussi un enjeu important, un nombre trop petit de catégories ne permet pas toujours de restituer l'avis précis d'une personne, tandis qu'un nombre trop élevé de catégories complexifie l'enquête et augmente le temps de réponse (Duane et al, 1991 ; Sitzia, 1999).

L'enquête de satisfaction restituée dans ce rapport a la particularité de questionner des mineurs avec une différence d'âge importante : de 5 à 18 ans. Ces enfants n'ont pas les mêmes besoins. Pour les plus jeunes, la formulation des questions doit rester accessible et porter sur des sujets dont ils ont connaissance. Leurs sentiments ou la qualité de leurs repas sont des exemples de ce qui peut être demandé à un enfant de cet âge. Les questions sur l'état de santé ou sur l'orientation scolaire par exemple doivent être réservées aux plus âgés (De Leuuw, 2011). Dans cette enquête, certaines questions ont donc été réservées aux jeunes de plus de 12 ans, notamment les questions sur la consommation d'alcool et de drogues ou sur les discriminations.

Le nombre de catégories de réponses doit être limité pour les jeunes enfants. Borger (2004) recommande d'utiliser quatre modalités de réponses pour cette population. Ce type d'échelle dite « à choix forcé » ne donne pas la possibilité de répondre de façon neutre. Il est recommandé dans la mesure où les enfants ont tendance à choisir l'option centrale pour ne pas prendre de décision. Les enfants sont

souvent victimes d'un biais de satisfaction qui les pousse à choisir une option neutre pour que leur interlocuteur soit satisfait (Borger, 2004).

2.3. Construction du questionnaire

Deux démarches simultanées ont permis d'élaborer le questionnaire :

- Une démarche inductive : en faisant émerger des discussions avec le groupe projet d'HARPEJ les thèmes et questions importantes.
- Une démarche applicative : en s'inspirant notamment des questions posées dans d'autres enquêtes similaires hors du canton de Genève et en adaptant ces questions, leur contenu et leur formulation, au contexte genevois et aux attentes du groupe projet HARPEJ en matière de connaissance. Plus particulièrement deux questionnaires ont servi de sources d'inspiration importantes :
    - Le questionnaire de l'enquête de satisfaction valaisanne.
        - Ce questionnaire, déjà mentionné plus haut dans le présent rapport, a été élaboré par Service cantonal de la jeunesse, le Service des hautes écoles ainsi que 6 jeunes placés en institution. La présence de ces jeunes a permis d'adapter au mieux la formulation des questions. Il comporte 58 questions et a été adressé à quatre reprises aux enfants des 5 institutions de placement valaisanne (2013, 2014, 2018, 2020).
    - Le questionnaire d'une enquête conduite dans des Maisons d'Enfants à Caractère Social (ci-après MECS) du département de la Meuse en France.
        - Ce questionnaire a été élaboré par l'association meusienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes. Il comporte 134 questions et a été adressé à 4 institutions de placements meusiennes.

La construction s'est faite de manière itérative avec l'aide de lectures et des commentaires des différents groupes d'acteurs cités dans le Tableau 1 sur les différentes versions du questionnaire.

La version finale - qui a été validée par le groupe projet d'HARPEJ le 26 mars 2021 - est un questionnaire numérique, composé d'environ 70 questions et qui s'intéresse à la perception des mineurs sur les éléments suivants[4] :

- L'accompagnement qu'ils ont reçu au cours de leur processus de placement.
- Leur confort au sein du foyer.
- Leur vie en communauté.
- Les relations avec leurs proches.
- Leurs relations avec les professionnels et plus particulièrement les équipes éducatives des foyers.
- L'ambiance entre les enfants et les jeunes.
- Leurs activités.
- Leur scolarité.
- Le Covid-19 et leur placement.

Afin de solliciter le moins possible les équipes éducatives et pour que les mineurs interrogés se sentent libres de leur réponse, le questionnaire est conçu de manière à ce qu'il puisse être rempli de manière autonome par les enfants. Toutefois, pour que les enfants et les jeunes les moins à l'aise avec la lecture ne se sentent pas empêchés de répondre au questionnaire, il était permis aux éducateurs et éducatrices des foyers d'apporter leur aide. Sachant que cette aide était susceptible d'influencer la manière de répondre des mineurs, une question a été ajoutée à la fin du questionnaire afin de contrôler l'effet de cette aide sur les réponses : « As-tu reçu l'aide d'un éducateur pour répondre à ce questionnaire ? ».

2.4. Récolte des données

Avec l'aide des directions et équipes éducatives de chacune de ces structures, les enfants concernés ont été invités à remplir le questionnaire sur l'ordinateur du foyer.

[4] Pour obtenir une version du questionnaire, vous pouvez vous adressez au secteur études et statistiques de la DGOEJ : oej.etudes-statistiques@etat.ge.ch

Les données ont été récoltées entre le 9 et le 30 avril 2021 auprès des 22 structures concernées par l'enquête au regard des critères définis par le périmètre de l'étude. Les foyers concernés sont listés dans le Tableau 2.

Tableau 2 Foyers inclus dans l'enquête

AGAPE	ASTURAL	FOJ
1. La Caravelle 2. Salvan 3. Saint-Vincent - ados 4. Saint-Vincent - enfants	5. Chevrens 6. Servette 7. Thonex (+ appartements Accacia)	8. Blue Sky 9. Chalet Savigny (+ Villa Rigaud) 10. Chouettes 11. Ecureuils (Doret + Guery) 12. Escale 13. Ferme 14. Grand-Saconnex (+ appartements Saint-Victor) 15. Pierre-Grise 16. Pommiere (+ appartements) 17. Pontets (+ appartements) 18. Sous-Balme 19. Spirale 20. Toucan
Ainsi que : 21. L'Ecole Climatique de Boveau et, 22. L'Ecole Protestante d'Altitude (EPA).		

Selon nos estimations, il y avait en avril 2021, 246 mineurs genevois de 7 ans et plus dans ces 22 structures.

2.5. Données récoltées

Au total, 173 enfants et jeunes ont répondu au questionnaire, ce qui porte le taux de réponse à 70 %. À noter que 5 enfants de moins de 7 ans ont tout de même répondu au questionnaire. Par la même, 7 enfants placés à l'EPA et qui ont répondu à notre questionnaire sont suivis par les services de protection vaudois et non genevois.

Le Tableau 3 détaille le nombre de répondants par âge et le taux de réponse y relatif au regard de nos estimations. Certains âges sont plus représentés que d'autres (notamment les jeunes de 14, 16 et 17 ans), toutefois la répartition reste relativement équilibrée et assez fidèle à la répartition des âges des enfants et des jeunes dans la population totale. Pour les jeunes de 12 ans et de 14 ans, le taux de réponse est de 100 %. Il est le plus faible pour les jeunes de 18 ans (29 %).

Tableau 3 Distribution des répondants en fonction de l'âge et taux de réponse

Âge	Nb de répondants	Parts des répondants	Population totale dans le périmètre de l'enquête[5]	Taux de réponse
5	4	2.3 %	*hors périmètre*	
6	1	0.6 %		
7	6	3.5 %	11	55 %
8	6	3.5 %	12	50 %
9	7	4 %	10	70 %
10	13	7.5 %	15	87 %
11	12	6.9 %	13	92 %
12	15	8.7 %	15	100 %
13	20	11.6 %	24	83 %
14	21	12.1 %	21	100 %
15	17	9.8 %	29	59 %
16	21	12.1 %	35	60 %
17	24	13.9 %	40	60 %
18	6	3.5 %	21	29 %
Total	**173**	100 %	246	**70 %**

[5] Estimations effectuées par le secteur études et statistiques (DGOEJ) pour le mois d'avril 2021 à partir de la base de données TAMI. NB : aux 246 mineurs genevois suivis et qui font partie de notre périmètre d'enquête initialement défini, il faut ajouter les 7 répondants suivis par les services de protection vaudois et qui sont placés à l'EPA et qui ont tout de même souhaité participer.

Tableau 4 Distribution des répondants en fonction du genre, de la durée et de l'origine du placement et du nombre de placements antérieurs

Caractéristiques des répondants		Nb de répondants	Parts des répondants
Genre	Garçon	99	57 %
	Fille	69	40 %
	Autre	5	3 %
Durée du placement en cours	moins de 3 mois	11	6 %
	entre 3 et 6 mois	31	18 %
	entre 6 et 12 mois	33	19 %
	entre 1 an et 3 ans	65	38 %
	plus de 3 ans	28	16 %
	je ne sais pas	5	3 %
Personne à l'origine de la demande du placement en cours	Le tribunal	68	39 %
	Mes parents / mon représentant légal	50	29 %
	Moi	20	12 %
	Je ne sais pas	35	20 %
Nombre de foyers différents dans lesquels les mineurs ont été placés dans leur vie (foyers d'urgences compris)	1	57	33 %
	2	63	36 %
	3	23	13 %
	4	11	6 %
	5	7	4 %
	Plus de 5	6	4 %
	Je ne sais pas	6	4 %

Le Tableau 4 présente la distribution des répondants en fonction d'autres caractéristiques que l'âge. De manière générale, les garçons sont plus représentés que les filles. La répartition entre les différentes durées de placement est relativement équilibrée. À la question « qui est à l'origine de la demande de ton placement ? », 39 % ont répondu le tribunal ce qui donne une estimation du nombre minimum de mineurs placés sous mandat d'un tribunal au sein de notre population de répondants (minimum car il est possible que les enfants et les jeunes aient coché une autre option alors qu'un mandat est bien actif pour leur placement. Il est peu probable qu'ils aient coché « Le tribunal » sans qu'il n'y ait de mandat). 20 % des répondants affirment ne pas savoir qui est à l'origine de la demande du placement ce qui semble très élevé

Quant au nombre de placements que les répondants disent avoir vécus dans leur vie, les deux tiers ont répondu 1 ou 2 placements. Le dernier tiers des répondants déclare entre 3, 4, 5 placements ou bien ceux-ci affirment ne pas savoir combien de placements ils ont vécus.

3. Résultats

3.1. Résultats globaux

i) Satisfaction globale

Afin de permettre une lecture plus efficace des nombreux résultats obtenus, les questions[6] ont été agrégées en dimensions (c'est-à-dire en thèmes), puis un *taux d'insatisfaction* a été calculé pour chacune de ces dimensions. Ce taux d'insatisfaction correspond à la somme des réponses d'insatisfaction données pour les questions d'une dimension (c'est-à-dire à la somme des « non » et « plutôt non »[7]) sur l'ensemble des réponses données pour les questions de cette dimension (en excluant les « je ne sais pas » du calcul, qui ne disent rien de la satisfaction). Un score d'insatisfaction de 20 % pour une dimension donnée par exemple, signifierait que 20 % des réponses aux questions qui composent cette dimension sont soit des « non » ou des « plutôt non ».

La Figure 1 restitue ces taux par dimension.

Figure 1 Pourcentage d'insatisfaction par dimension – résultats globaux

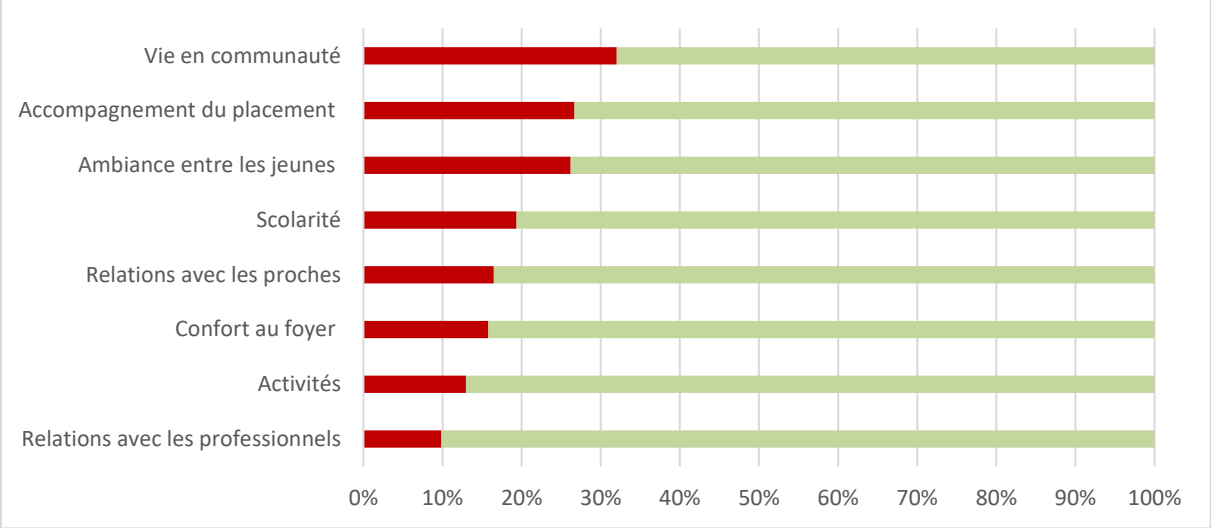

La Figure 1 montre tout d'abord qu'aucune dimension ne présente un taux d'insatisfaction particulièrement haut (max. 32 %), ce qui suggère que la satisfaction globale est relativement bonne pour les mineurs placés en foyers pour les sujets sur lesquels ils étaient questionnés.

La plus grande insatisfaction concerne la vie en communauté : 32 % des réponses sont porteuses d'insatisfaction. Suivent l'accompagnement du placement (27 % d'insatisfaction) et l'ambiance entre les mineurs placés (26 %). De l'autre côté du tableau, ce sont les relations avec les professionnels, les activités et le confort au foyer qui sont, pour les mineurs interrogés, les aspects les plus satisfaisants (avec respectivement 10 %, 13 % et 16 % d'insatisfaction).

À noter que derrière ces scores par dimensions, des disparités existent, tout d'abord entre les questions de la dimension, mais également d'un répondant à un autre. Afin d'approfondir chacune des dimensions, les sections qui suivent les présentent avec à chaque fois :

1) Une synthèse du taux d'insatisfaction pour la dimension.
2) Les détails des réponses par questions sur la satisfaction (présentées dans l'ordre décroissant d'insatisfaction), avec des renvois vers les résultats de l'enquête valaisanne lorsque c'est pertinent.
3) Une présentation des résultats d'autres questions qui se rapportent au même thème, mais qui ne rentrent pas dans le calcul de l'insatisfaction.

[6] Hormis les quelques questions du questionnaire qui portent sur des aspects qui ne disent rien de la satisfaction des répondants (ex. question sur le vécu de la crise du Covid-19, sur les sentiments ressentis, etc.).

[7] En sachant que pour 5 questions, c'était répondre oui ou plutôt oui qui était un marqueur d'insatisfaction. Cela a été pris en compte dans les calculs et la nuance apparaît dans les figures des questions concernées.

4) Un encadré sur les traitements statistiques intéressants de la dimension. Deux types de traitements y apparaissent :
   a) Des croisements entre questions lorsque ces croisements sont statistiquement significatifs et que leur interprétation fait sens. Ces croisements sont reconnaissables, car ils portent le pictogramme suivant :
   b) Des croisements avec la question sur le bonheur des enfants (présentée dans la sous-section suivante) lorsque ces croisements sont statistiquement significatifs et que leur interprétation fait sens. Pictogramme :
5) Une synthèse des éléments de satisfaction et d'insatisfaction des mineurs placés au regard de la dimension abordée.

Avant d'entrer dans le détail de ces dimensions, trois autres questions « globales » sur le bien-être des mineurs placés, sur leurs sentiments et enfin sur leurs attentes vis-à-vis du placement sont présentées.

Les réponses à la question finale ouverte du questionnaire « qu'est ce qui pourrait être fait pour que tu sois plus heureux ? » ont été fidèlement retranscrites en annexe du présent rapport (6.1).

Enfin, un des résultats marquant de cette enquête se trouve dans les nombreux points communs qu'elle présente avec l'enquête analogue conduite en Valais à quatre reprises. Afin de ne pas alourdir le présent rapport, les résultats valaisans pour les questions qui ont été formulées de la même manière à Genève ont également été placés en annexes (6.2). Des renvois à cette annexe sont faits au fil du texte.

ii) Question sur le fait d'être heureux

Une des questions interroge les mineurs placés sur leur sentiment de bien-être / de bonheur : « es-tu heureux dans ta vie actuelle ? » Les résultats apparaissent dans la Figure 2 et montrent que 38 % des répondants ont répondu qu'ils l'étaient (« oui ») et 28,1 % « plutôt oui ». Au final, ces deux options positives cumulent plus de 66 % des réponses. Les enfants et jeunes qui ont répondu « non » ou « plutôt non » représentent 26,9 % du total des répondants.

Figure 2 Réponses globales à la question sur le fait d'être heureux

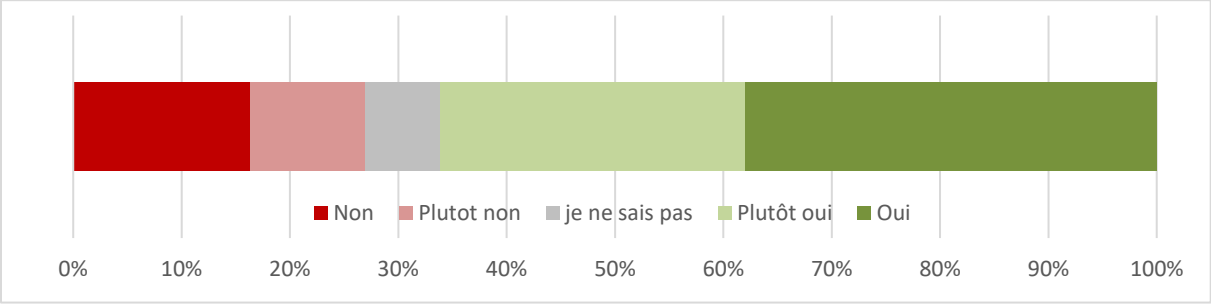

Des différences de réponse à cette question sont notamment constatées en fonction du genre des répondants : le pourcentage de « non » et « plutôt non » est de 23,1 % chez les garçons alors qu'il s'élève à 34,9 % pour les filles – qui sont par ailleurs moins nombreuses à répondre un « oui » net que les garçons (30,2 % contre 48,4 %).

La réponse à cette question est significativement liée à plusieurs autres questions (comme par exemple la question sur la scolarité, celle sur la relation de l'enfant avec le référent ou encore sur le sentiment d'écoute par rapport au placement). Nous reviendrons sur ces liens dans les sous-sections consacrées aux questions concernées.

A l'inverse, le fait de se déclarer heureux ne dépend pas de l'origine du placement (parents, enfants ou tribunal), ni du nombre de foyers dans lesquels les enfants ont vécu, ni de la durée du dernier placement.

iii) Sentiments des enfants et jeunes vis-à-vis de leur placement

Dans le même esprit que la question sur le bonheur, la question sur les sentiments interroge les enfants et les jeunes sur les émotions qu'ils ressentent par rapport à la décision de placement.

Figure 3 Réponses globales à la question sur les sentiments

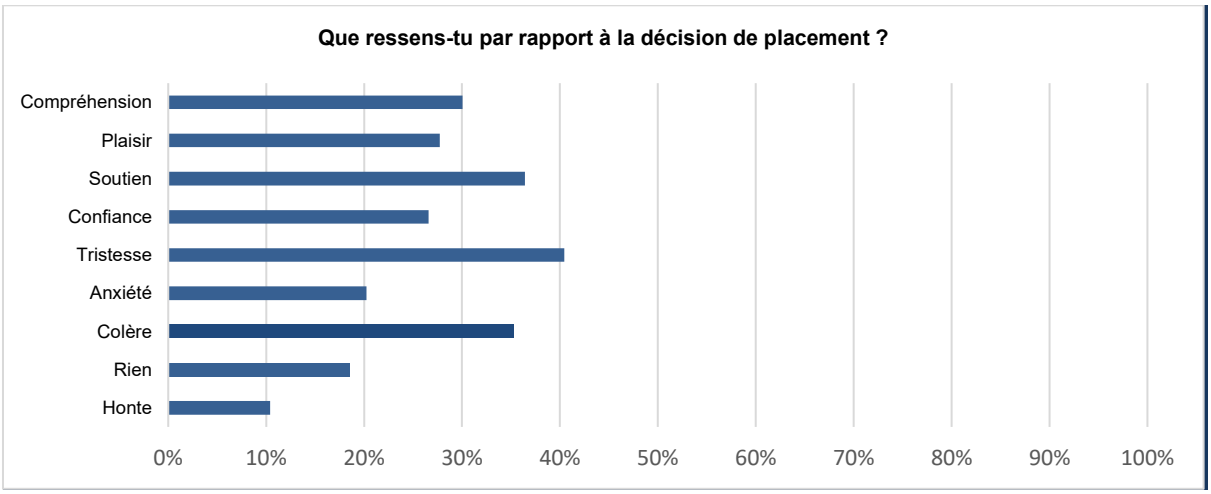

Les sentiments les plus fréquemment évoqués sont la tristesse (40,5 %), le soutien (36,4 %) et la colère (35,3 %). La honte est le moins souvent citée (10,4 %). Les plus jeunes enfants ressentent davantage de tristesse alors que les plus âgés plus de compréhension. Le genre, la durée du placement ou le type de placement n'influencent pas les sentiments déclarés des enfants. Les autres réponses citées à plusieurs reprises par les enfants à cette question sont : « joie », « soulagement » et « incompréhension ». Comme précisé plus haut, cette question (ainsi que plusieurs autres) a été intégralement reprise (dans sa formulation comme dans ses options de réponses) du questionnaire valaisan afin de permettre la comparaison (cf. tableau 36). Or, cette comparaison est surprenante, car il s'avère que les résultats sont très similaires. Les émotions sont globalement citées selon le même ordre – suggérant que ces émotions ne sont pas tellement liées au contexte cantonal (même si cela n'est qu'une hypothèse qui mériterait d'être approfondie).

iv) Attentes vis-à-vis du placement

Enfin, une question sur les attentes vis-à-vis du placement était posée aux enfants et aux jeunes. 63 % des mineurs ont répondu : « Devenir plus autonome », c'est de loin l'attente la plus citée. Suivent les attentes suivantes : « Améliorer mes résultats à l'école (ou réintégrer l'école ou ma formation si je l'ai quittée) » à 47,4 % puis « Sortir le plus vite possible » à 46,8 %. Les enfants les plus jeunes attendent davantage de « sortir le plus vite possible », de « se faire de nouveaux amis » ou de « se sentir protégé » alors que les plus âgés attendent eux plus de « trouver une formation professionnelle ». Le genre ou la durée du placement des enfants n'influencent pas la manière avec laquelle ceux-ci ont répondu à cette question. Une autre réponse a été donnée par les enfants à plusieurs reprises : « partir en vacances ». Seuls 1,7 % des mineurs disent ne rien attendre de leur placement. La Figure 4 présente les réponses à cette question.

Figure 4 Réponses globales à la question sur les attentes

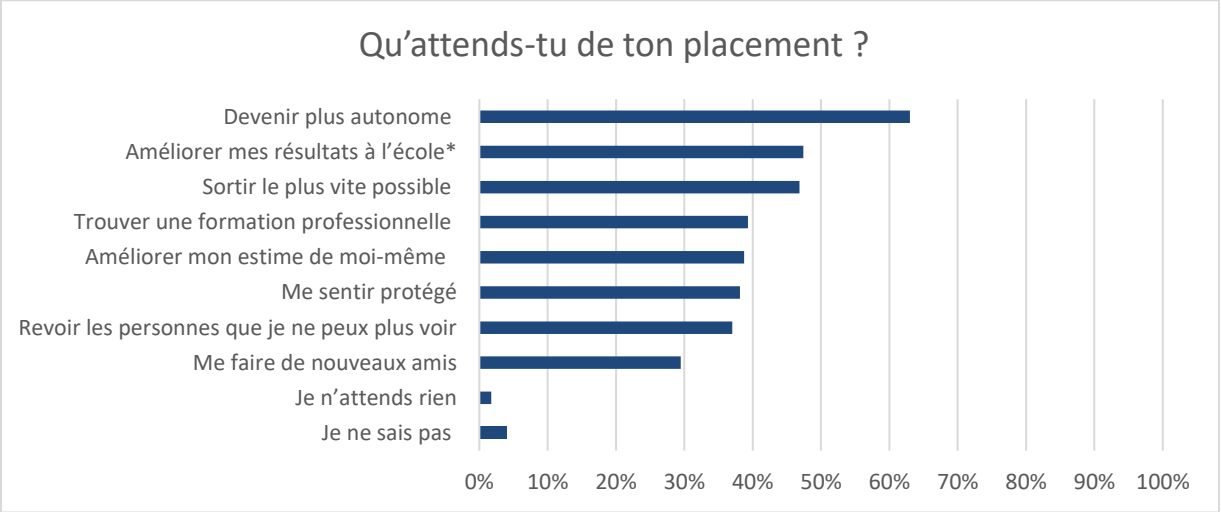

* "[…] ou réintégrer l'école ou ma formation si je l'ai quittée"

v) Les trois variables qui n'affectent pas la satisfaction des mineurs placés

De manière surprenante, le croisement des différentes variables liées au profil ou au parcours des mineurs placés avec leur satisfaction montre que trois variables importantes ne présentent aucun lien statistiquement significatif avec les différents marqueurs de la satisfaction. Ces trois variables non explicatives de la satisfaction sont :

- La personne à l'origine de placement du mineur (ses parents, lui-même ou le tribunal).
- Le nombre de foyers dans lesquels le mineur a vécu.
- La durée du placement en cours.

Aucune des principales questions concernant la satisfaction dans notre questionnaire ne fluctue en fonction de ces variables. À l'inverse, d'autres variables sont fortement liées aux éléments de satisfaction des mineurs placés (tels que le genre ou l'âge des mineurs). Ces croisements significatifs sont présentés dans les pages qui suivent.

3.2. Dimension 1 : Vie en communauté

Figure 5 Taux d'insatisfaction de la dimension 1 « la vie en communauté »

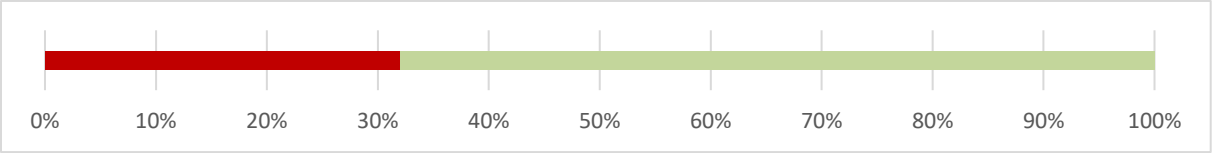

Figure 6 Réponses aux questions de la dimension 1 [est-ce que…] (N=173)

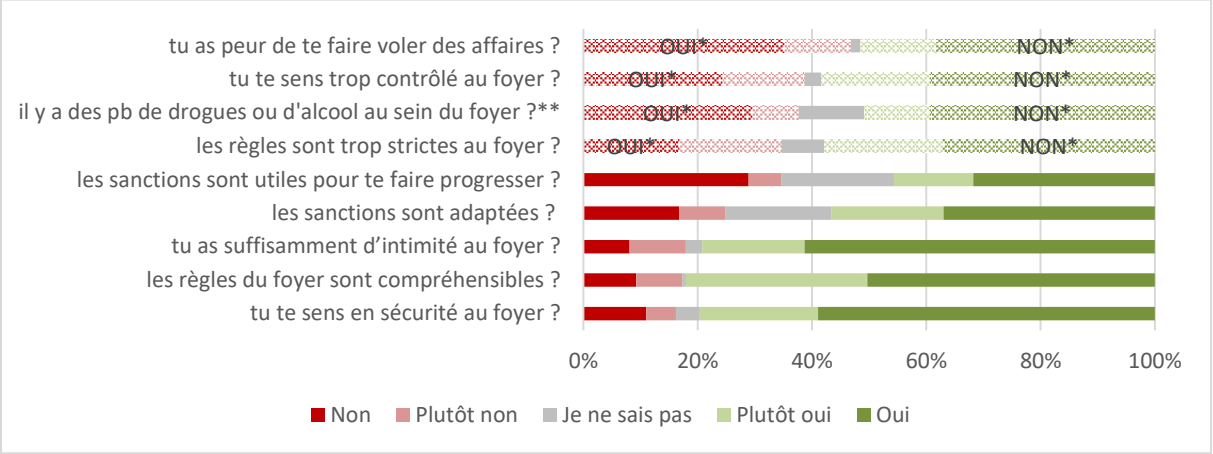

*Réponses inversées : pour ces questions, ce sont les réponses « oui » et « plutôt oui » qui sont considérées comme des marqueurs d'insatisfaction. **Question posée uniquement aux mineurs de + de 12 ans (N=122)
NB : Comparaisons possibles avec l'enquête valaisanne pour certaines questions (annexe 6.2, fig. 38, 39 et 41)

Encadré 1 Traitements statistiques intéressants – dimension 1

Plus les jeunes sont âgés moins les règles sont compréhensibles à leurs yeux.

Les jeunes qui ont eu le sentiment d'être écoutés au moment du placement (cf. dimension 2) se sentent moins contrôlés et plus en sécurité que les autres.

Les enfants et les jeunes qui déclarent pouvoir recevoir de la visite de leur famille au foyer (cf. dimension 5) se sentent davantage en sécurité et pensent davantage que leur intimité est respectée que les autres.

Si les enfants ont peur de se faire voler leurs affaires, ils se sentent significativement moins heureux dans leur vie que les autres (Figure 2).

Figure 7 Réponses à la question sur le nombre de jeunes dans le foyer

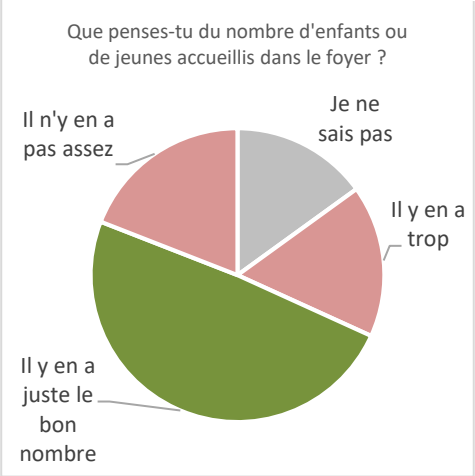

Figure 8 Synthèse des résultats – dimension 1

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
• Les enfants et les jeunes sont nombreux à avoir peur de se faire voler leurs affaires et à se sentir trop contrôlés au foyer. • Nombre d'entre eux signalent l'existence de problèmes de drogues ou d'alcool au sein de leur foyer.	• Les mineurs disent bien comprendre les règles du foyer. • Ils s'y sentent généralement en sécurité. • Et ils ont le sentiment que leur intimité y est respectée.

3.3. Dimension 2 : Accompagnement du placement

Figure 9 Taux d'insatisfaction de la dimension 2 « l'accompagnement du placement »

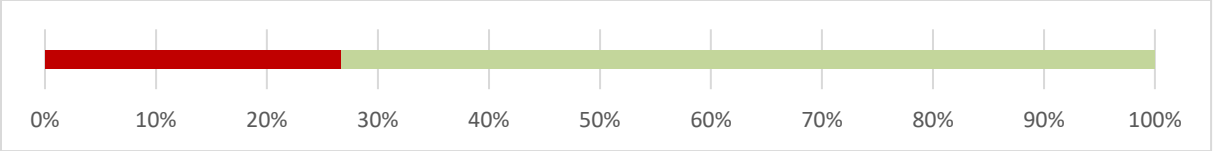

Figure 10 Réponses aux questions de la dimension 2 (N=173)

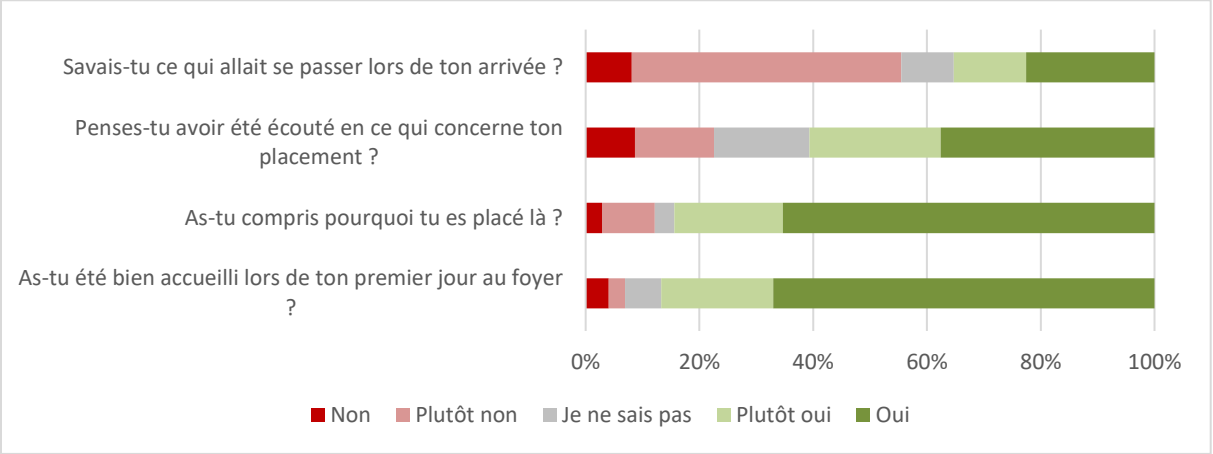

Encadré 2 Traitements statistiques intéressants – dimension 2

Les enfants les plus jeunes savent moins bien à quoi s'attendre lors de leur arrivée au foyer.

Figure 11 Synthèse des résultats – dimension 2

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
• De nombreux mineurs placés (et plus particulièrement les plus jeunes) ne savent pas à quoi s'attendre à leur arrivée au foyer. • 23 % des mineurs ont répondu "non" ou "plutôt non" et 17 % "je ne sais pas" à la question "penses-tu avoir été écouté en ce qui concerne ton placement".	• La plupart des mineurs disent avoir été bien accueillis lors de leur premier jour au foyer. • Ils et elles ont compris la raison de leur placement dans la grande majorité des cas.

3.4. Dimension 3 : Ambiance entre les jeunes

Figure 12 Taux d'insatisfaction de la dimension 3 « Ambiance entre les jeunes »

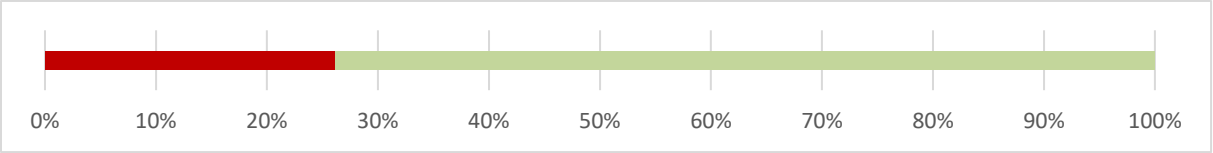

Figure 13 Réponses aux questions de la dimension 3 [est-ce que…] (N=173)

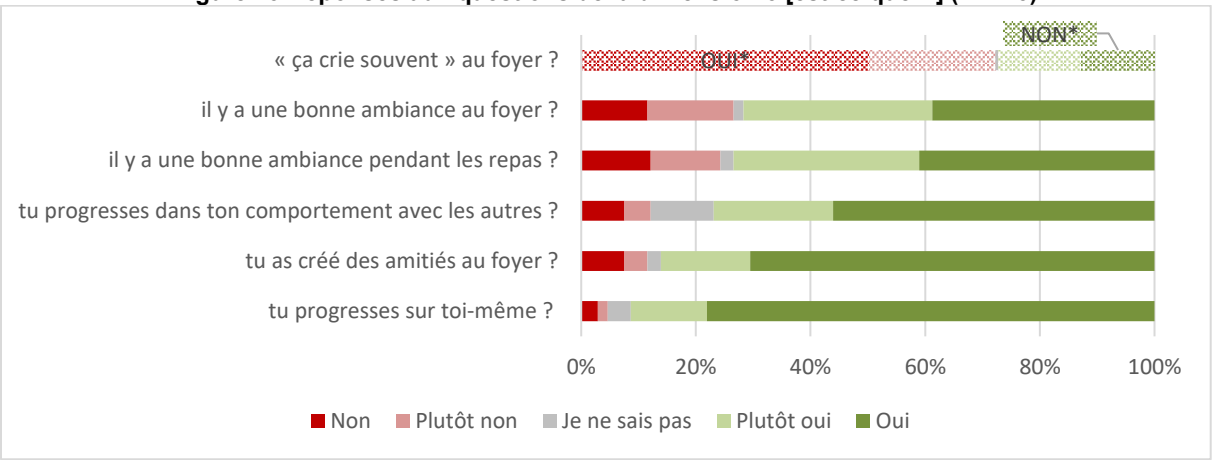

*Réponses inversées : pour cette question, ce sont les réponses « oui » et « plutôt oui » qui sont considérées comme des marqueurs d'insatisfaction.
NB : Comparaisons possibles avec l'enquête valaisanne pour certaines questions (annexe 6.2, figures 40 et 52)

Encadré 3 Traitements statistiques intéressants – dimension 3

Les filles trouvent qu'il y a une moins bonne ambiance au foyer ; elles arrivent moins à créer des amitiés et progressent moins dans leur comportement que les garçons.

Plus les enfants sont âgés moins ils trouvent qu'il y a une bonne ambiance dans le foyer et plus ils ont l'impression que « ça crie souvent ».

Les mineurs qui ne se sentent pas en sécurité et qui ont peur de se faire voler des affaires trouvent davantage qu'il y a une mauvaise ambiance que les autres.

Figure 14 Synthèse des résultats – dimension 3

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
• Les mineurs interrogés se plaignent du fait que "ça crie souvent au foyer". • Ils sont d'ailleurs 27 % à trouver que l'ambiance est mauvaise au foyer. Ce sentiment est encore plus marqué chez les filles et les mineurs les plus âgés.	• Un grand nombre d'enfants et de jeunes déclarent "progresser sur eux-mêmes". • Par la même, le foyer semble être propice à la création de nouvelles amitiés entre jeunes.

3.5. Dimension 4 : Scolarité

Figure 15 Taux d'insatisfaction de la dimension 4 « Scolarité »

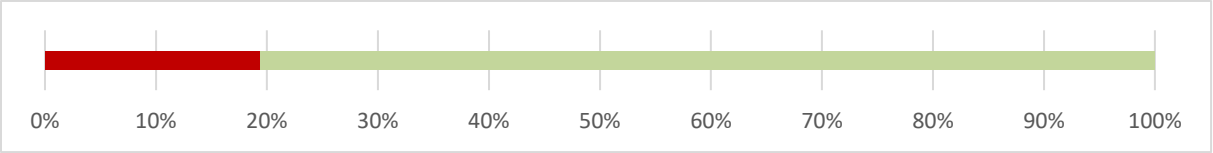

Figure 16 Réponses aux questions de la dimension 4 [est-ce que…] (N=173)

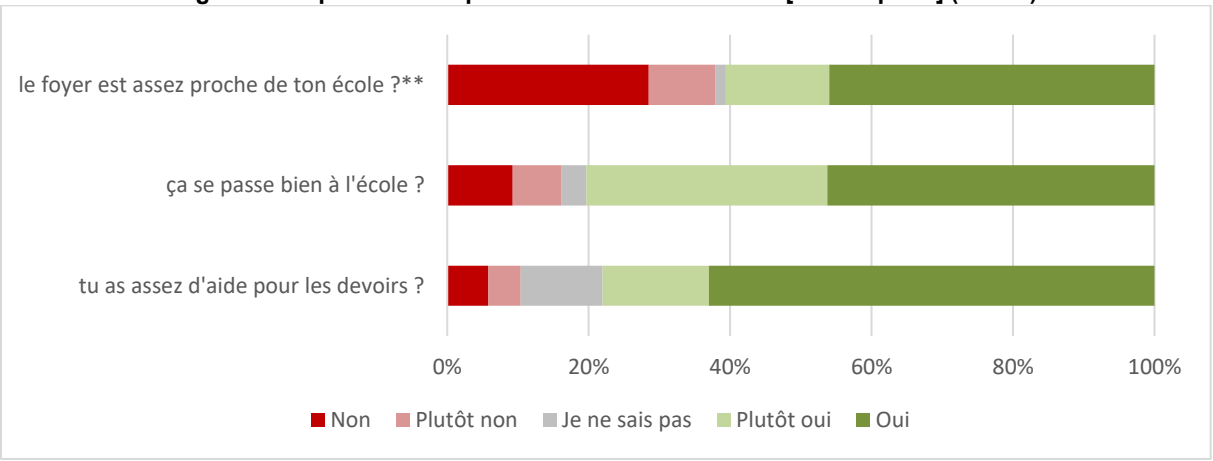

**Question non posée aux mineurs de l'EPA et de l'Ecole Climatique de Boveau (établissements qui comptent une école en leur sein) (N=135)

Encadré 4 Traitements statistiques intéressants – dimension 4

L'école se déroule moins bien pour les enfants les plus âgés et pour les jeunes qui n'ont pas suffisamment d'intimité au foyer.

Les enfants les plus âgés disent davantage ne pas recevoir assez d'aide pour les devoirs que les plus jeunes.

Les enfants qui déclarent que l'école se passe bien disent plus souvent se sentir heureux.

Figure 17 Qu'est-ce qui pourrait t'aider davantage pour ta scolarité ?

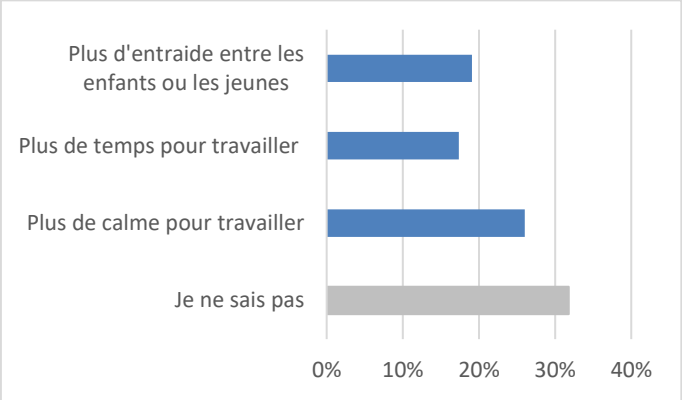

NB : Les autres réponses données par les enfants à la question qu'est-ce qui pourrait t'aider davantage pour ta scolarité, sont les suivantes : « rien », « de l'aide pour se concentrer » et « plus d'aide à l'extérieur du foyer ».

Figure 18 Synthèse des résultats – dimension 4

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
• De nombreux mineurs se plaignent de la distance entre le foyer et leur école. • Les mineurs les plus âgés déclarent davantage que les plus jeunes avoir une scolarité difficile et pas suffisamment d'aide pour leurs devoirs.	• Dans l'ensemble, les mineurs placés sont contents de l'aide qui leur est apportée pour faire leurs devoirs.

3.6. Dimension 5 : Relations avec les proches

Figure 19 Taux d'insatisfaction de la dimension 5 « Relations avec les proches »

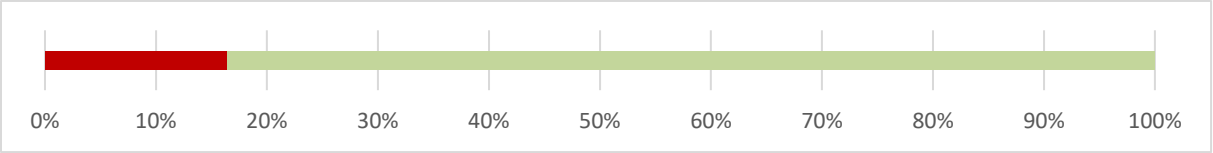

Figure 20 Réponses aux questions de la dimension 5 [est-ce que…] (N=173)

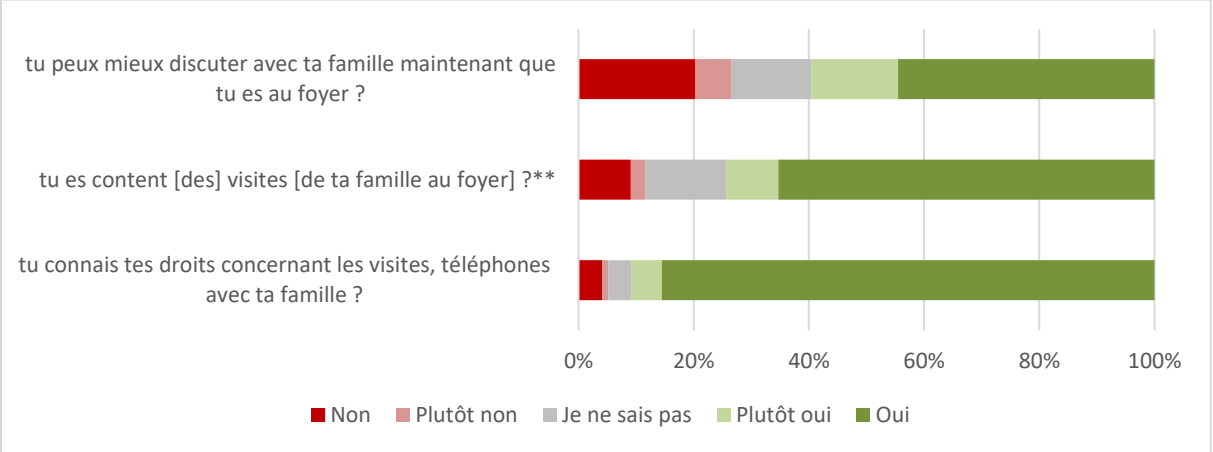

**Question posée uniquement aux répondants qui ont déclaré pouvoir recevoir des visites de leur famille au foyer (N=121)
NB : Comparaison possible avec l'enquête valaisanne (annexe 6.2, figures 49)

Figure 21 Est-ce que ta famille peut te rendre visite au foyer ? (N=173)

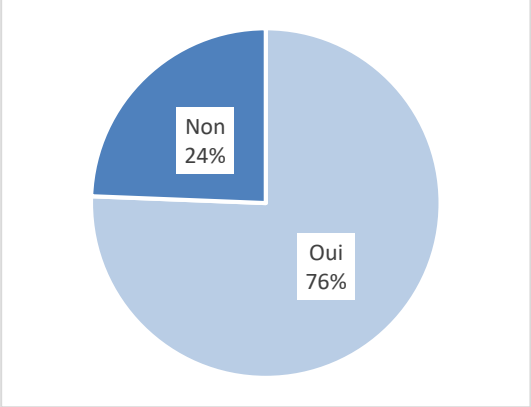

Figure 22 Est-ce que tu peux inviter tes amis au foyer ? (N=173)

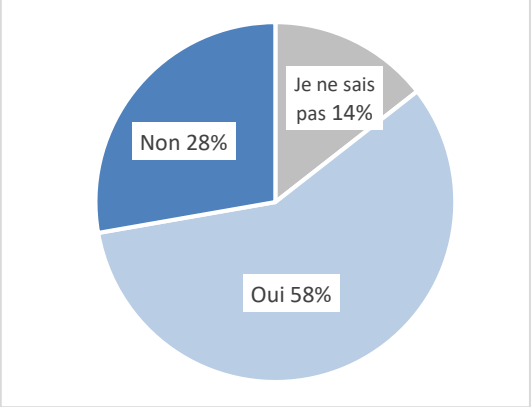

NB : 74% des enfants qui peuvent inviter d'autres enfants trouvent que c'est important pour eux.
Tandis que 67% des enfants qui ne peuvent pas inviter d'autres enfants souhaiteraient pouvoir en inviter.

Figure 23 Synthèse des résultats – dimension 5

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
•Pour 26 % des mineurs, le placement en foyer n'a pas permis d'améliorer le dialogue avec leur famille.	•Les mineurs semblent bien connaître leurs droits en matière de visites et relations personnelles avec leur famille. •Ceux qui peuvent recevoir la visite de leur famille au foyer sont généralement contents de ces visites.

3.7. Dimension 6 : Confort au foyer

Figure 24 Taux d'insatisfaction de la dimension 6 « Confort au foyer »

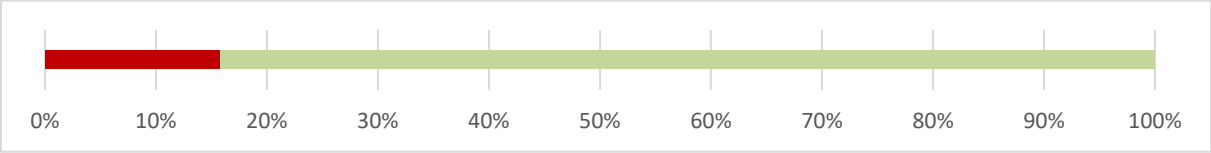

Figure 25 Réponses aux questions de la dimension 6 [est-ce que…] (N=173)

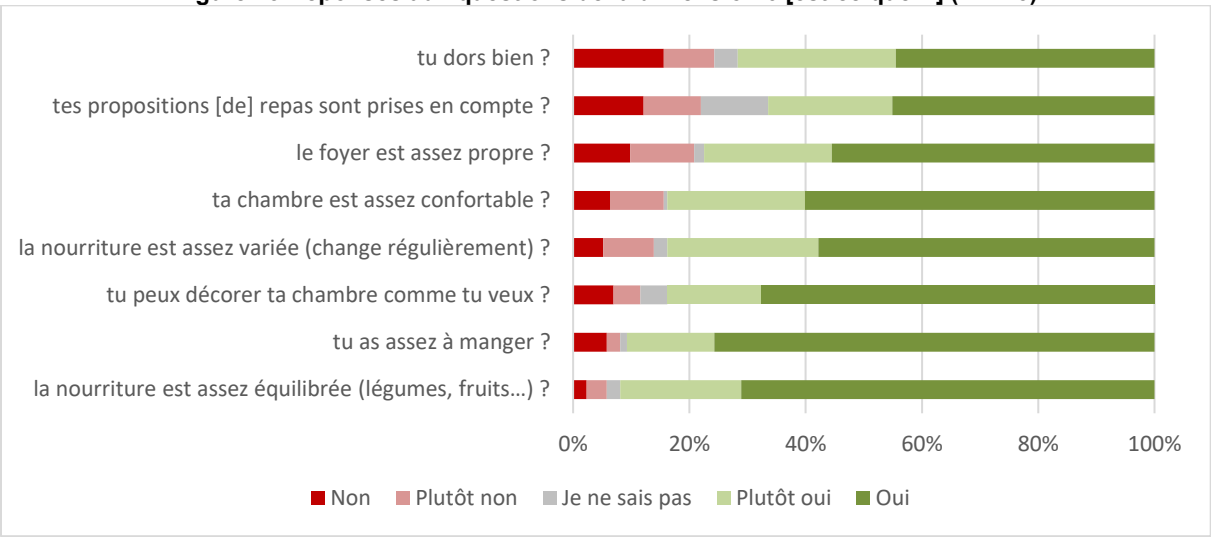

NB : Comparaisons possibles avec l'enquête valaisanne pour certaines questions (annexe 6.2, figures 42-44)

Encadré 6 Traitements statistiques intéressants – dimension 6

Plus les mineurs trouvent les repas bons et équilibrés, plus ils affirment que l'ambiance est bonne.

Les filles sont moins satisfaites de la quantité, de l'équilibre et de la variété des repas.

Les enfants qui n'ont pas reçu l'aide d'un éducateur pour répondre au questionnaire sont plus critiques avec les repas et la propreté du foyer.

Le fait de mal dormir est positivement corrélé au sentiment d'insécurité, au manque d'intimité, à l'aide disponible pour résoudre ses problèmes et à l'ambiance générale au foyer. À l'inverse, les enfants qui disent bien dormir, se sentent plus heureux dans leur vie.

Figure 26 Synthèse des résultats – dimension 6

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
•25 % des mineurs déclarent mal dormir (même si ceci n'est pas forcément lié au confort du foyer) •Mal dormir est positivement corrélé à toute une série d'autres éléments d'insatisfaction, suggérant l'importance du sommeil dans le bien-être au foyer. •De nombreux mineurs (22 %) pensent que leurs propositions concernant les repas ne sont pas prises en compte.	•Les mineurs placés sont globalement satisfaits du confort de leur foyer et surtout de l'alimentation (variété, équilibre et quantité) ainsi du confort de leur chambre. •Ils sont généralement contents d'être seuls dans leur chambre quand ils y sont seuls, et d'y être à plusieurs quand ils partagent leur chambre avec d'autres enfants ou jeunes.

3.8. Dimension 7 : Activités

Figure 27 Taux d'insatisfaction de la dimension 7 « Activités »

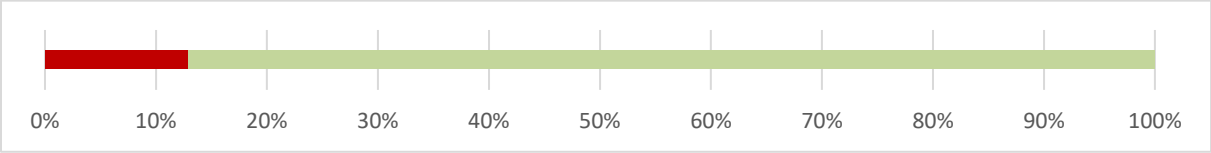

Figure 28 Réponses aux questions de la dimension 7 [est-ce que…] (N=173)

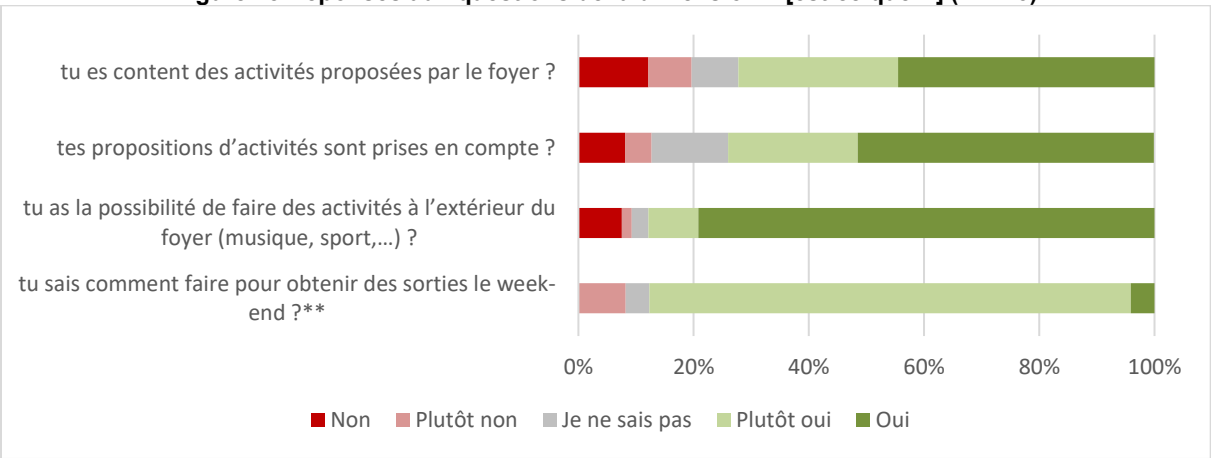

**Question posée uniquement aux mineurs de 12 ans et plus (N=117)
NB : Comparaisons possibles avec l'enquête valaisanne pour certaines questions (annexe 6.2, figures 45-46)

Encadré 7 Traitements statistiques intéressants – dimension 7

Plus les jeunes sont âgés moins ils sont satisfaits des activités proposées au sein du foyer et moins ils ont l'impression que leurs propositions d'activités sont prises en compte.

Figure 29 Synthèse des résultats – dimension 7

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
• 20 % des mineurs sont insatisfaits des activités proposées par le foyer. Ce taux augmente avec l'âge des répondants.	• Les possibilités de sortir du foyer (pour faire des sorties le week-end ou des activités extra-scolaires) sont satisfaisantes aux yeux de la plupart des mineurs.

3.9. Dimension 8 : Relations avec les professionnels

Figure 30 Taux d'insatisfaction de la dimension 8 « Relations avec les professionnels »

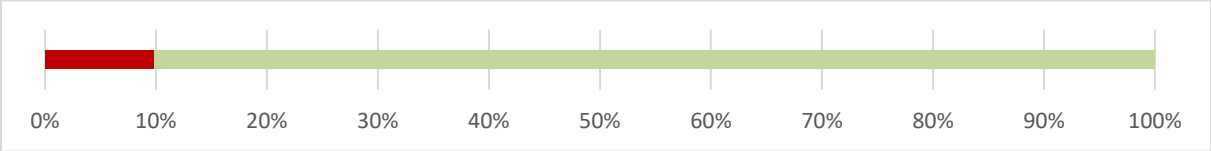

Figure 31 Réponses aux questions de la dimension 8 [est-ce que…] (N=173)

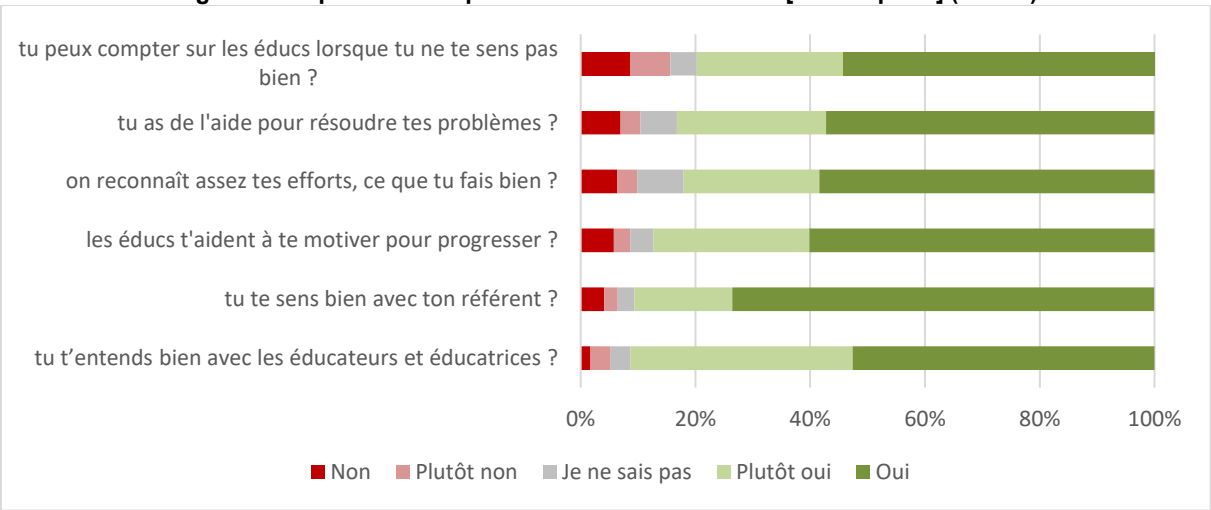

NB : Comparaisons possibles avec l'enquête valaisanne pour certaines questions (annexe 6.2, fig. 47,48,50,51,53)

Encadré 8 Traitements statistiques intéressants – dimension 8

Si le jeune ne s'entend pas avec les éducateurs ou qu'il ne peut pas parler de ses problèmes, il ne se sentira pas en sécurité au foyer et jugera qu'il n'a pas assez d'intimité.

Plus les enfants sont âgés, moins ils se sentent aidés pour résoudre leurs problèmes, qu'ils peuvent compter sur les éducateurs lorsqu'ils ne se sentent pas bien et qu'on reconnaît leurs efforts.

Figure 32 Connais-tu la personne qui suit ton dossier au SPMi ?

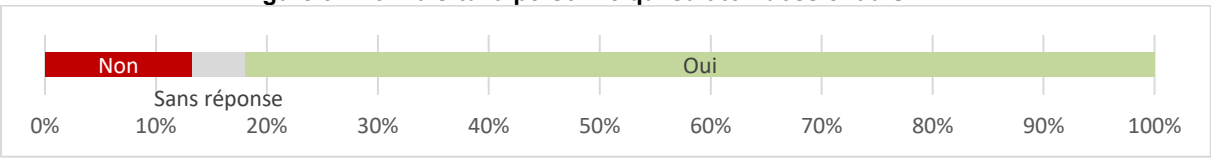

NB : ceux qui ont répondu « oui » ont tous répondu qu'ils savent comment contacter cette personne.

Figure 33 Synthèse des résultats – dimension 8

Elements d'insatisfaction	Elements de satisfaction
•16 % des mineurs disent ne pas pouvoir compter sur les éducateurs et éducatrices s'ils ne se sentent pas bien. •Plus les jeunes sont âgés moins ils ont l'impression de recevoir de l'aide pour résoudre leurs problèmes, qu'ils peuvent compter sur les éducateurs lorsqu'ils ne se sentent pas bien, et qu'on reconnaît assez leurs efforts.	•Très bonne satisfaction globale des mineurs placés quant à leurs relations avec les équipes éducatives. •La grande majorité d'entre eux déclarent avoir de bonnes relations et se sentir bien avec les éducateurs, que ceux-ci les aident et les valorisent.

3.10. Autres questions

Cette section présente les résultats de questions qui n'ont pas de lien direct avec la satisfaction, mais qui ont été introduites dans le questionnaire par les différents acteurs qui ont participé au développement de celui-ci.

i) Questions en lien avec le Covid-19

Figure 34 Réponses à la question « est-ce que le Covid-19 change ta vie au foyer ? » (N=171)

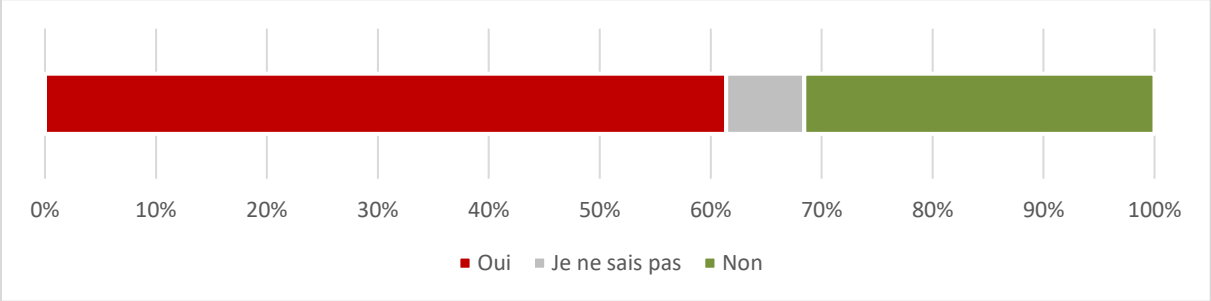

Figure 35 Réponses à la question sur l'effet du Covid-19 sur la vie des mineurs en foyers (si réponse oui à la question précédente) [le Covid-19…] (N=105)

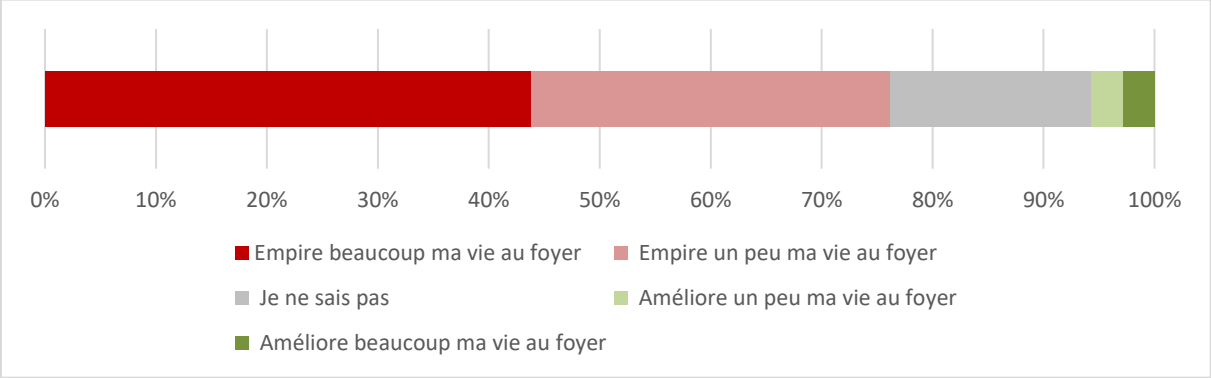

ii) Question sur les discriminations

Figure 36 Réponses à la question : « Penses-tu subir des discriminations ? Si oui, quelles en sont les raisons ?" (posée au jeunes de plus de 12 ans, plusieurs réponses possibles, N=122)

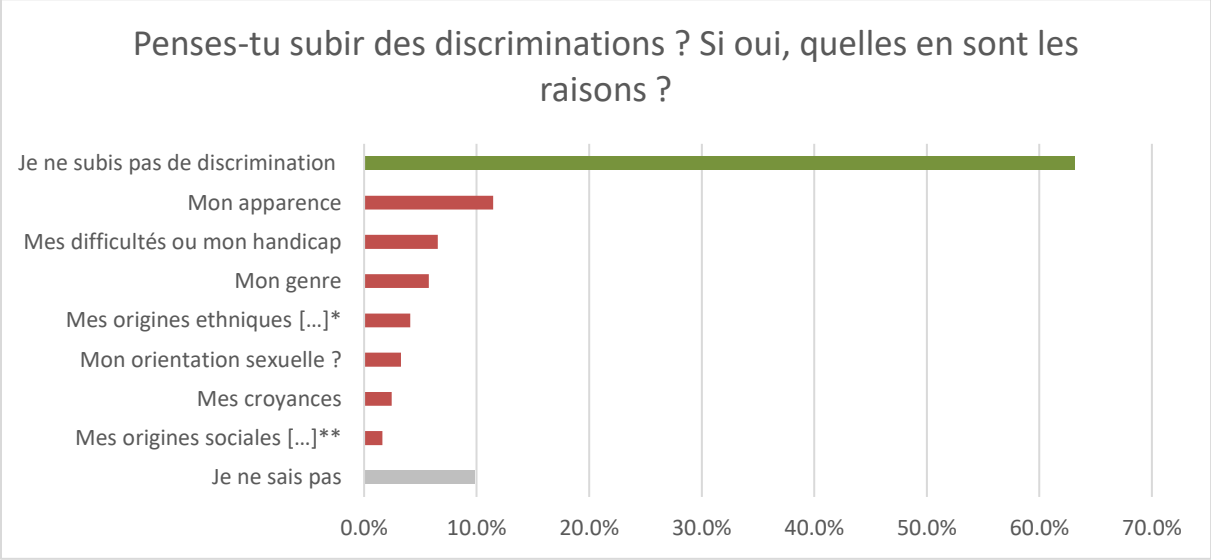

* "(à cause de ma couleur de peau, mon pays d'origine…)", ** "(à cause de la pauvreté de ma famille, le travail de mes parents…)"

A noter que les enfants plus jeunes disent subir davantage de discriminations que les plus âgés. En revanche, le genre n'influence pas le fait de se sentir victime de discriminations.

4. Excursus : Le point de vue des parents d'enfants et jeunes placés en foyer

4.1. Démarche complémentaire pilote

En parallèle de l'enquête auprès des mineurs placés, le groupe projet d'HARPEJ a signifié son intérêt pour que le secteur études et statistiques de la DGOEJ conduise une démarche visant à interroger également les parents d'enfants placés, à l'image de ce qui a été entrepris en Valais.

Que le parent soit à l'origine de la demande de placement de son enfant ou non, le sujet est toujours très émotionnel et délicat. L'idée était donc de ne pas interroger les parents dont les enfants sont actuellement placés, mais uniquement ceux pour lesquels le placement de leur enfant s'est achevé.

Le Tableau 5 résume le périmètre du volet « parents » de l'enquête tel qu'il avait été imaginé, en regard du périmètre du volet « enfants » présenté plus haut.

Tableau 5 Détails sur le périmètre de l'enquête

Volets	Bénéficiaires	Age des enfants	Temporalité du placement	Type de placement
Enfants	Enfants et jeunes placés actuellement à Genève	A partir de l'âge de lecture (environ 7 ans et plus)	Placement en cours	Placements en institution genevoise moyenne-longue durée (hors familles d'accueil, foyers d'urgence et foyers hors-canton)
Parents	Parents d'enfants qui ont vécu un placement à Genève	Pas d'exclusion en fonction de l'âge des enfants	Placement terminé dans les trois dernières années, nouveau placement jugé peu probable	Placements en institution (hors familles d'accueil, foyers d'urgence et foyers hors-canton)

4.2. Méthodologie et données récoltées

Le secteur études et statistiques a élaboré un questionnaire à l'attention des parents sur le modèle du questionnaire du volet « enfants » (afin de permettre la comparaison des points de vue), en ajoutant de nombreuses questions ouvertes.

Une liste de 83 parents concernés (parents de 115 enfants) par les critères de l'étude a été élaborée à partir d'extractions de la base de données TAMI et avec l'aide des chefs de groupes et IPE du SPMi.

Les parents ont été contactés par voie postale tout en ayant la possibilité de répondre au questionnaire par voie électronique ou par téléphone.

Sur les 83 courriers expédiés, 15 ont été retournés par la Poste (adresses incorrectes) et finalement, 10 réponses complètes ont été enregistrées. Parmi ce 10 réponses, 2 ont été données par les enfants placés eux-mêmes (et non leur parents) – ce qui donne finalement 8 réponses valides provenant de 7 parents différents (puisqu'un père a répondu deux fois ayant eu deux enfants placés).

Même si le retour de ces personnes est extrêmement précieux, il est impossible de produire des statistiques sur la base d'un nombre si petit. Nous présentons donc uniquement quelques questions des parents qui ont répondus au questionnaire (Tableau 6).

Tableau 6 Descriptif des parents qui ont répondu au questionnaire

Numéro de répondant	Lien avec l'enfant anciennement placé	Origine de la demande de placement de l'enfant (selon la perception des parents)	Nombre de placements que l'enfant a vécu	Êtes-vous globalement satisfait de la prise en charge de votre enfant au foyer ?	Avec le recul, pensez-vous que la solution de placement était la plus adaptée ?
1	La mère	SASLP	4	Non	Non
2	Le père	SPMI	1	Oui	Oui
3	Le père	Le tribunal	1	Plutôt non	Non
4	Le père	Le tribunal	1	Plutôt oui	Oui
5	La mère	SPMI via TPAE	Plus de 5	Non	Non
6	Le père	SPMI	1	Plutôt oui	Non
6 bis	Le père	SPMI	1	Plutôt oui	Non
7	Le père	Le père	2	Oui	Oui

4.3. Limites et suite du volet « parents »

Ce volet « parents » n'a donc pas abouti, notamment à cause de la difficulté à contacter les parents lorsque le placement de leur enfant est terminé ainsi que, probablement, de leur faible engouement à participer à une enquête sur un sujet probablement encore sensible au sein de leur famille.

Toutefois, l'exercice a permis au secteur études et statistiques, avec l'aide de nombreux acteurs, de développer un questionnaire qui pourra être utilisé pour des enquêtes ultérieures auprès de cette population. Une piste pourrait être de rendre systématique la transmission d'un questionnaire aux parents à la fin de chaque processus de placement afin que ceux-ci puissent s'exprimer sur leur vécu et leur satisfaction quant à la prise en charge de leur enfant ainsi qu'à l'accompagnement proposé à la famille.

5. Bibliographie

ALWIN, D. F., et KROSNICK, J. A. (1991). « The Reliability of Survey Attitude Measurement: The Influence of Question and Respondent Attributes ». *Sociological Methods & Research*, 20(1), 139–181. https://doi.org/10.1177/0049124191020001005

BORGERS, N. SIKKEL, D. et HOX, J. (2004). « Response Effects in Surveys on Children and Adolescents: The Effect of Number of Response Options, Negative Wording, and Neutral Mid-Point ». *Quality & Quantity* 38**,** 17–33.

CDAS et COPMA. (2020). « Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) relatives au placement extra-familial Conférence en matière de protection des mineurs ».

Comité des droits de l'enfant. (2009). « Observation générale n° 12 : le droit de l'enfant d'être entendu ». CRC/C/GC/12.

Convention relative aux droits de l'enfant. (1989). (Etat le 25 octobre 2016).

COPMA. (2017). « Droit de la protection de l'enfance. Guide pratique (avec modèles) ». Dike Verlag AG : Zurich/St-Gall.

Cour des Comptes. (2016). « Rapport d'évaluation de politique publique en matière de protection des mineurs - mesures liées au placement. ».

DE LEUUW, E.D. (2011). « Improving Data Quality when Surveying Children and Adolescents: Cognitive and Development and its Role in Questionnaire Construction ». *Report prepared for the annual meeting of the academy of Finland.*

LIKERT R. (1932). « A Technique for the Measurement of Attitudes ». Archives of Psychology, vol. 140, p. 1–55.

Organisation internationale de normalisation. (2018). « Management de la qualité — Satisfaction du client — Lignes directrices relatives à la surveillance et au mesurage ». ISO 10004:2018.

Service des hautes écoles. (2015). « Enquête de satisfaction auprès des jeunes placés en institution. Sion : Service des hautes écoles ». Sion : Service des hautes écoles.

Service des hautes écoles. (2015). « Enquête de satisfaction auprès des parents ou des représentants légaux des jeunes placés en institution ». Sion : Service des hautes écoles.

SITZIA, J. (1999). « How valid and reliable are patient satisfaction data? An analysis of 195 studies». *International Journal for Quality in Health Care*, 11:319-328.

6. Annexes

6.1. Réponses à la question ouverte posée aux enfants « Qu'est-ce qui pourrait être fait pour que tu sois plus heureux ? »

Tableau 6 Réponse à la question ouverte finale : « Qu'est-ce qui pourrait être fait pour que tu sois plus heureux ? » (N=147)

No	Réponses
1	Je ne sais pas.
2	reouverture des invitations
3	Donner plus d'argent.
4	Rentrer chez moi
5	Partir du foyer.
6	De voir plus souvent maman et de rentrer à la maison
7	Avoir moins de dépendance en ce qui concerne mon responsable légal.
8	pas grand chose
9	des tacos
10	Revoir ma maman et avoir un vélo électrique.
11	Retourner vivre chez maman et faire de la peinture, aller au parc et à la piscine
12	Quitter le foyer. Voir plus souvent mes amis de l'école et aussi voir mes parents tous les jours.
13	Rentrer chez moi
14	revoir mon papa,mes arrières-grand parents, voir plus souvent ma mamie et mon pépé
15	Voir mon père, mes arrières-grands parents, ma mamie, mon papi, mes tontons et ma mère
16	retourner chez moi!!!!!!!!!
17	Que les éducateurs et les jeunes du foyer me sollicitent plus, que les visites soient plus souples (par rapport au COVID), qu'il y ait une meilleure transmission des infos entre éducateurs et que le groupe (des jeunes) soit plus soudé.
18	Qu'il n'y ait plus Alexandre [nom fictif, ndlr] dans le foyer
19	Je ne sais pas
20	je voudrais que ma famille vienne en Suisse et pouvoir vivre avec eux.
21	vivre avec ma cousine
22	avoir un permis.
23	Que les enfants crient moins et qu'ils fassent moins de bruit pendant les nuits
24	je suis indécis
25	rien
26	pouvoir rentrer chez moi. et au foyer, qu'on arrête de nous voler.
27	être plus souvent avec ma maman
28	-qu'on reconnaisse plus souvent mes efforts et pas juste me féliciter -pouvoir manger jusqu'à que plus faim(qu'on ne me dise pas stop)(même si c'est pour mon bien et qu'on m'aime) -pouvoir avoir mon téléphone QUAND JE VEUX! -que je sorte du foyer(fin de p
29	De voir maman et papa et ma grande soeur et mon grand frère et bingo et lana mes petits chiens.
30	Retourner dans mon ancien foyer.
31	plus de covid
32	plus de sorties de loisirs en groupe
33	Je ne sais pas.
34	LES ÉDUC ME DONNE 1M DARGENT😒
35	Le calme et la stabilité au sein de mon foyer
36	Me rappeler chaque fois que je suis forte grâce à toutes les expériences de vie que j'ai eu et que maintenant avec l'aide des personnes que j'aime je continuerai mon chemin
37	avoir plus de calme et me sentire plus en sécurité
38	Que les educs sachent reconnaître mes problèmes et puisse maider sans me crier dessus ni etre violent et biensur sans me rabaisser
39	- réussir l'école - obtenir les papiers

40	que ma famille me rejoigne et aller habiter avec mon cousin.
41	une vie bien structurée dont je peux être fier
42	Retourne dans le temps
43	Rentre chez moi
44	Qu'on m'écoute plus
45	Voir ma famille, mon oncle, ma tante,... Que les éducateurs aient plus de pouvoir pour faire avancer mon dossier. J'aimerais que ma mère ne me mette pas des bâtons dans les roues. Que les éducateurs arrêtent de faire de blagues pourries ;)haha Pouvoir changer quelques règles.
46	Rentrer à la maison
47	je ne sais pas
48	partir du foyer pour aller vivre chez maman
49	De pouvoir retourner à la maison en tout cas le week-end
50	Retourner a la piscine!
51	Voir plus souvent ma famille (ma tante, mon oncle et mes grands-parents paternels).
52	faire venir ma famille en suisse
53	me reméTRE AU PRES DE MES PARENT OU PLUS Médé dans ma vie et aux foyer
54	plus d'argent de poche . inviter des amis à dormir au foyer . inviter 3/4 ou 5 amis au foyer. être avec des plus grands enfants. dormir plus tard. manger des choses meilleures. avoir une plus grande chambre.
55	être avec mon père et ma mère
56	que je sois plus souvent avec ma mère cela m aiderai énormément car ma mère me rassure
57	Une télévision et une fille dans ma chambre.
58	Me donner plus d'argent.
59	Je sais pas
60	1000fr svp
61	Sortir avec Claude [nom fictif, ndlr]
62	Que certaines personnes et situations soient plus claires
63	Parler français et aller au Collège. Revoir ma famille.
64	Habiter avec mon copain.
65	Avoir des garçons au foyer et quitter Genève pour une ville moins grincheuse
66	Pour moi, être en relation amoureuse avec une fille me rendrait plus heureux. Que ma maman arrête de mentir et dire qu'elle fera des choses qu'elle ne peut pas faire. Que mon père puisse gagner un peu mieux sa vie.
67	Vivre de façon autonome, hors du foyer.
68	qu'on me laisse tranquille, et que je finisse avec ce questionnaire
69	faire quelque chose de ma vie. Commencer quelque chose pour ma vie future
70	Gagner au loto.
71	Plus de sorties (difficile en raison du Covid). Avoir des vélos au foyer pour des sorties.
72	Sortir du foyer
73	Partir.
74	faire plus de choses (activités) avec les éducateurs à l'extérieur du foyer, avoir plus d'argent pour ça. Faire plus de choses au foyer pour se décontracter ou de jeux...ou une activité originale genre un sport tous ensemble pour faire des compétitions avec les autres foyers. Et que tous les éducateurs participent.Qu'on soit connu sur google par exemple genre qu'on fasse un film ou de la musique. Faire venir des gens qui ont un autre corps de métier pour nous apprendre d'autres choses. Pouvoir faire un camp tous ensemble pour avoir plus de bons souvenirs.
75	Pour moi je pense que c'est un peu trop tard haha mais pour les nouveaux qui viendront très jeune,bas que au moins l'enfant se sentent chez lui et qu'il ose dire ce qui pense.Sans qu'il croie qu'il va etre jugé.Et que les éducateurs utilise pas une autre facette d'eux quand ils sont aux travail.Et que la FOJ est plus d'argent.(Genre une fois par année acheter un truc de marque...)Pour les enfant où leur parent ne peuvent pas acheter des truc.
76	que les adultes arete de me punire et detre plus écouter
77	il faut un terrin de foot et un tropoling et il faut ecouter des chanson de rap et jaimerai avoire plus d'argent par mois jaimerais quon peut dire des gros mots il faut une picine dehors et un n'asenceur et plus de jeu et du renouvelement et un ensengnan plus gentille et plus etre pommer pour pas

	faire beaucoup de trajet et quon sois plus pret de notre maison et j'aimerai avoir le wifi et quon n'ecoute plus nos demande et de rentrer plus chez nous et par exanple rentrer le jeudi chez nous aulieu du vendredi merci de mavoire ecouter
78	travaille ma confiance en moi
79	Mettre des laides dans ma chambre, je trouve que le foyer ne s'adapte pas à une vie de jeune plus vieux.
80	Ce qui pourrait être fait pour que je sois plus heureux. De avoir un sudio pour pouvoir sortir encore plus autonome du foyer .
81	Avoir de l'argent.Sortir du foyer et améliorer ma situation.Etre mieux à l'école. Que certains éducateurs soient un peu sur mes côtes.
82	avoir mon téléphone la nuit
83	rentrer au senegal avece papa
84	être chez ma maman
85	Je pense que la propreté des lieux communs peut changer une grande partie au sein du foyer. Personnellement, j'ai besoin de me sentir « à la maison », que quand je rentre je puisse avoir un espace de repos et de paix au delà de ma chambre. Car je me retrouve bloquée dans des activités normales tel que la cuisine ou simplement les toilettes. Que cela soit respecté.
86	que les amoureux puisse être accepter et que je puisse avoir plus d'automnmie
87	quon fasse les devoire ensanble pour quont saide antre nous
88	plus de temps d' ecran pas de temps de chambre plus de contacte avec l'adulte (éducateurs)
89	qes ma maman me voit au foyer
90	rien
91	Je ne sais pas
92	que ma famille me rende visite au foyer.
93	Un CFC qui me plait plus
94	je sais pas, d'arrêter ce questionnaire et de pouvoir dormir, mange, regarde des mangas qui sont béni des dieux. en même temps je suis pas un Bisounours mais un ourse méchante et froide. j'avoue je suis très drôle un peut comme voldemort, je vous souhaite de regarder Harry Potter et les Bisounours comme dit Jésus-Christ ...amène et merci pour ce questionnaire que les dieux vous bénisse .
95	rien il faut juste que le temps passe
96	quitter le foyer
97	Vivre en collocation en dehors du foyer
98	De plus me permettre de sortir.
99	rentrer au chez moi et voir ma mere voir mon chien rester avec mes meilleure amie
100	Je ne sais pas
101	avoir un animals de compagnie et voir plus souvent ma grand mere
102	de voir des amies et de voir mes sœurs et mes parents
103	n/a
104	un telephone
105	4'000 CHF
106	revoir mes parent
107	?je sais pas
108	plus de soutiens envers les jeunes qui se font harceler mon début a mon internat était très dur j'ai du m'adapter. Les éducateurs
109	Voir plus ma mère et qu'on accepte plus mon art.
110	Égalité entre les deux groupe qu'il y'a dans le foyer(G2) , par exemple les deux groupe avec les mêmes cuisines, avoir les mêmes machines de cousine et de divertissement..etc
111	Je ne sais pas.
112	Pouvoir inviter ces amis au foyer pendant le covid. Avoir un moyen de transport.
113	rien
114	aider maman
115	faire un brunch
116	rien
117	J'aimerais faire de l'équitation.

118	voir ma maman et ma famille
119	Plus de courage
120	Etre avec ma famille, ne pas être séparé.
121	je ne sais pas
122	un peut plus de liberté chez moi avec ma mère en se tan de corona virusse
123	rester avec monsieur lang et prendre plus confiance en moi
124	rentrer à la maison!
125	que on se moque pas de moi que on m'insulte et que on mais pas de claque
126	partir
127	Je ne sais pas
128	ne plus etre dans se foyer
129	rien
130	Je sais pas
131	je sais pas peut être vivre chez moi
132	plus rouler de pelle a mon copain/plus rester avec mes amis
133	Que j'ai moins de problème avec ma famille
134	Rien de plus
135	plus de temps libre pour nous
136	avoir moins de problèmes avec ma famille. Que ma famille s'énerve pas tout le temps entre eux.
137	vivre avec ma mère et mon père
138	etre dans une autre ecole qui m'aiderait aussi mais que elle sois plus proche de chez moi
139	d'étre un plus écouter
140	De rentrer cher mois
141	Voir mes parents plus souvent
142	Retourner chez mes parents. J'espère avoir un bébé chien.
143	que je ne soi plus dans cette école et que je puisse aller à Genève.
144	rien
145	que mon chien soit venu à la maison
146	ça va
147	Il n'y a rien

6.2. Extraits de l'enquête de satisfaction valaisanne

Figure 37 Réponses à la question « Que ressens-tu par rapport à la décision de placement ? » en Valais

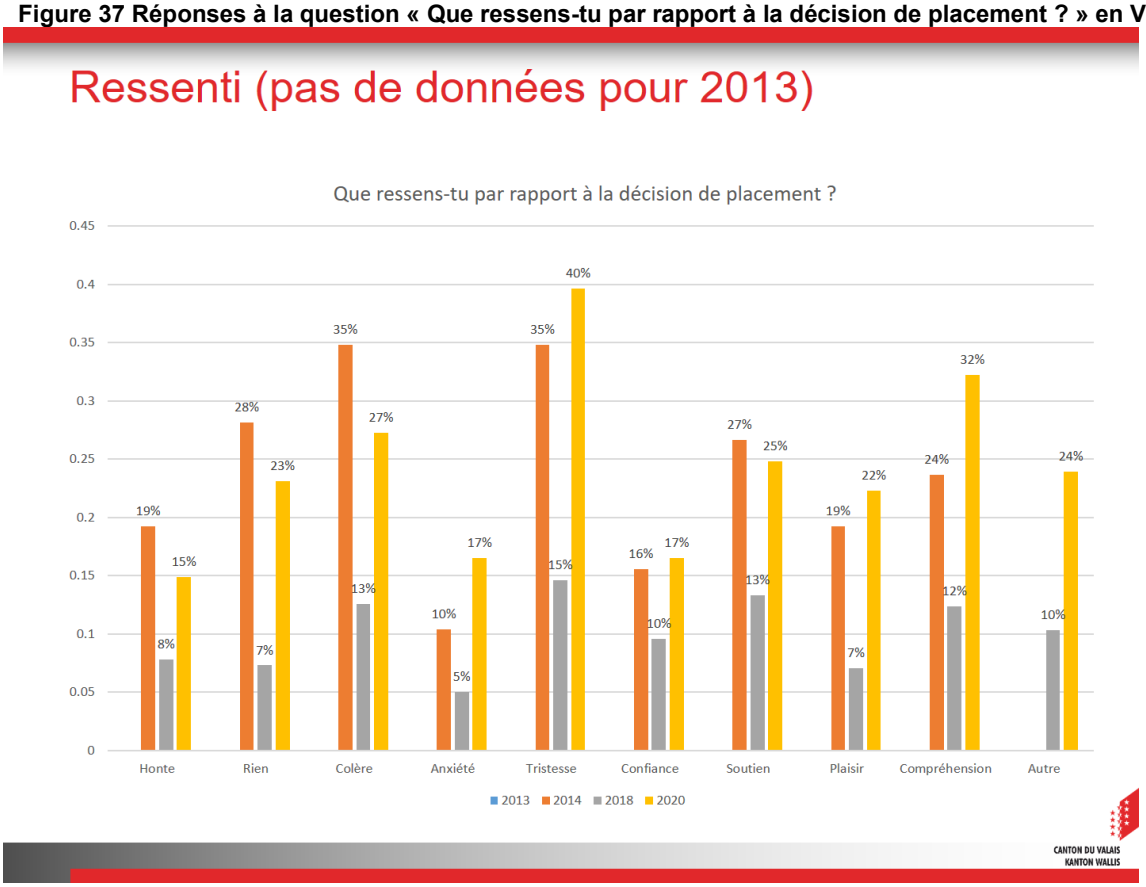

Figure 38 Réponses à la question « Les sanctions sont adaptées ? » en Valais

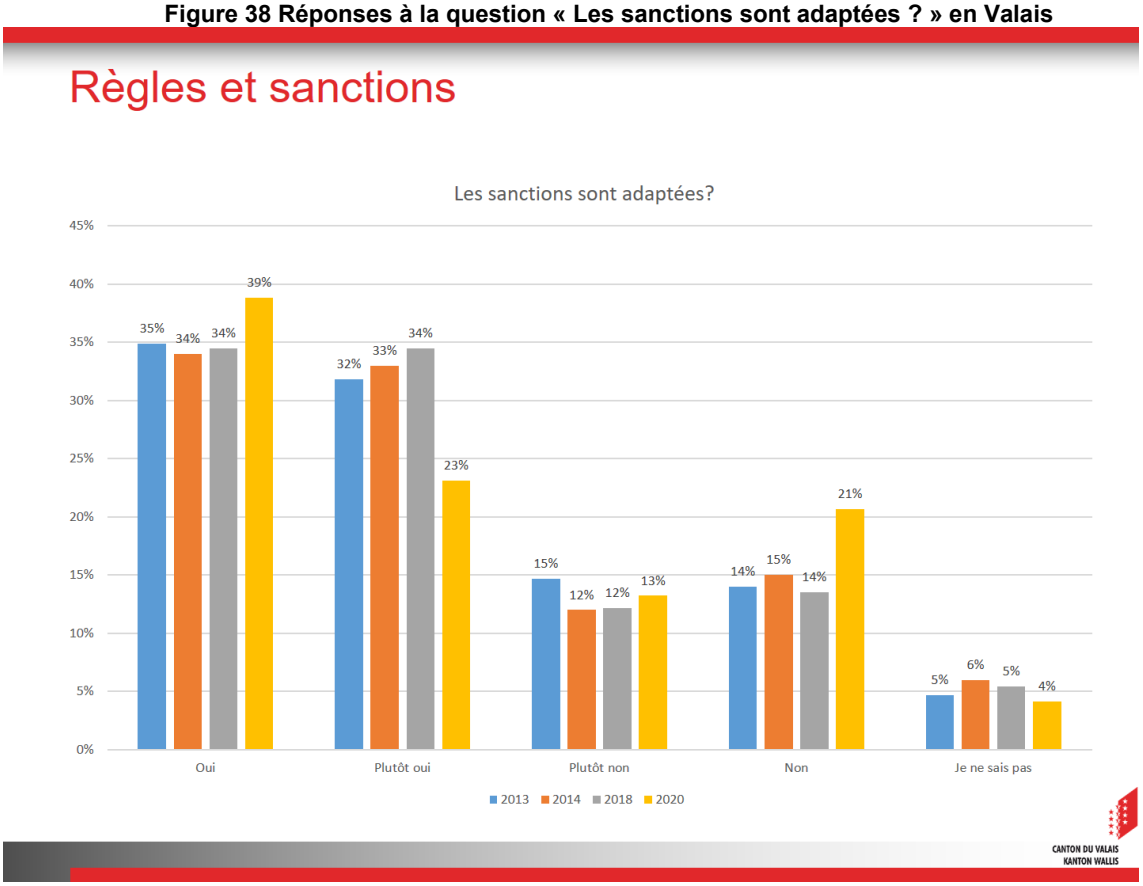

Figure 39 Réponses à la question « Tu as suffisamment d'intimité au foyer ? » en Valais

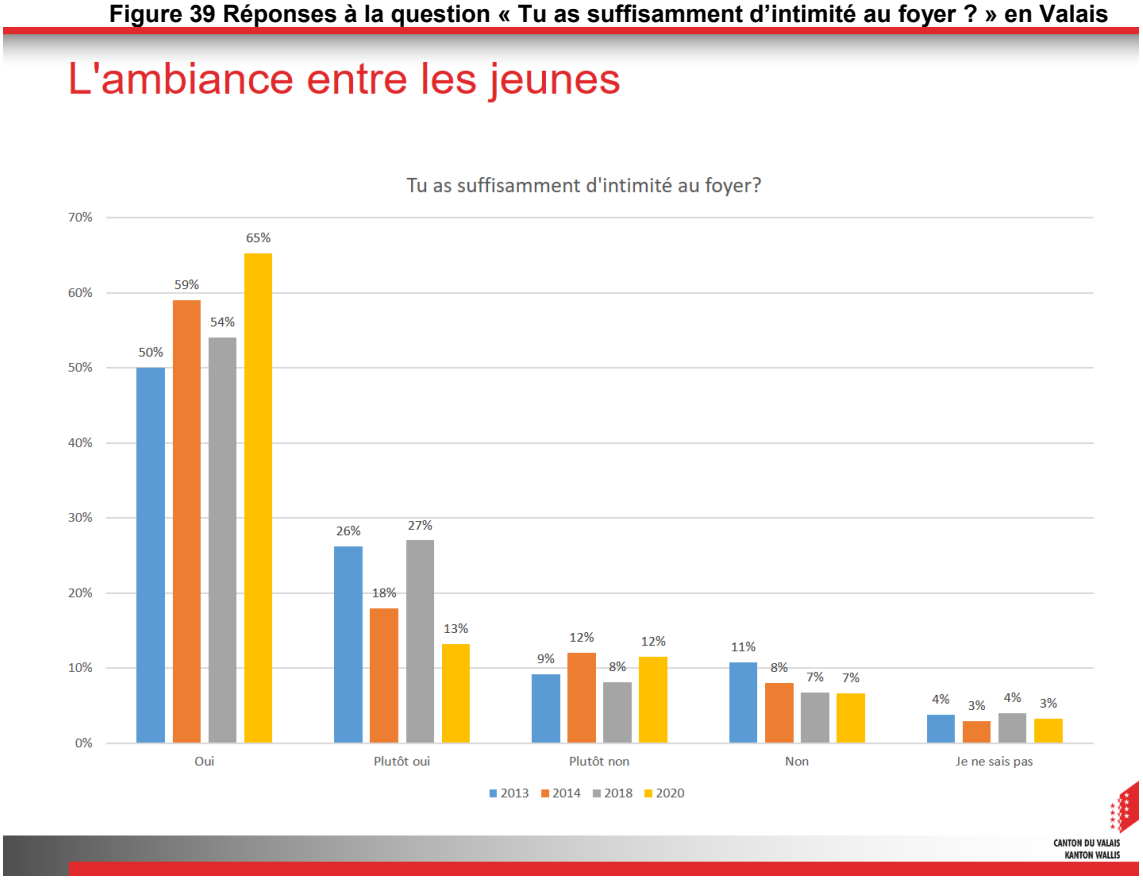

Figure 40 Réponses à la question « Tu as créé des amitiés au foyer ? » en Valais

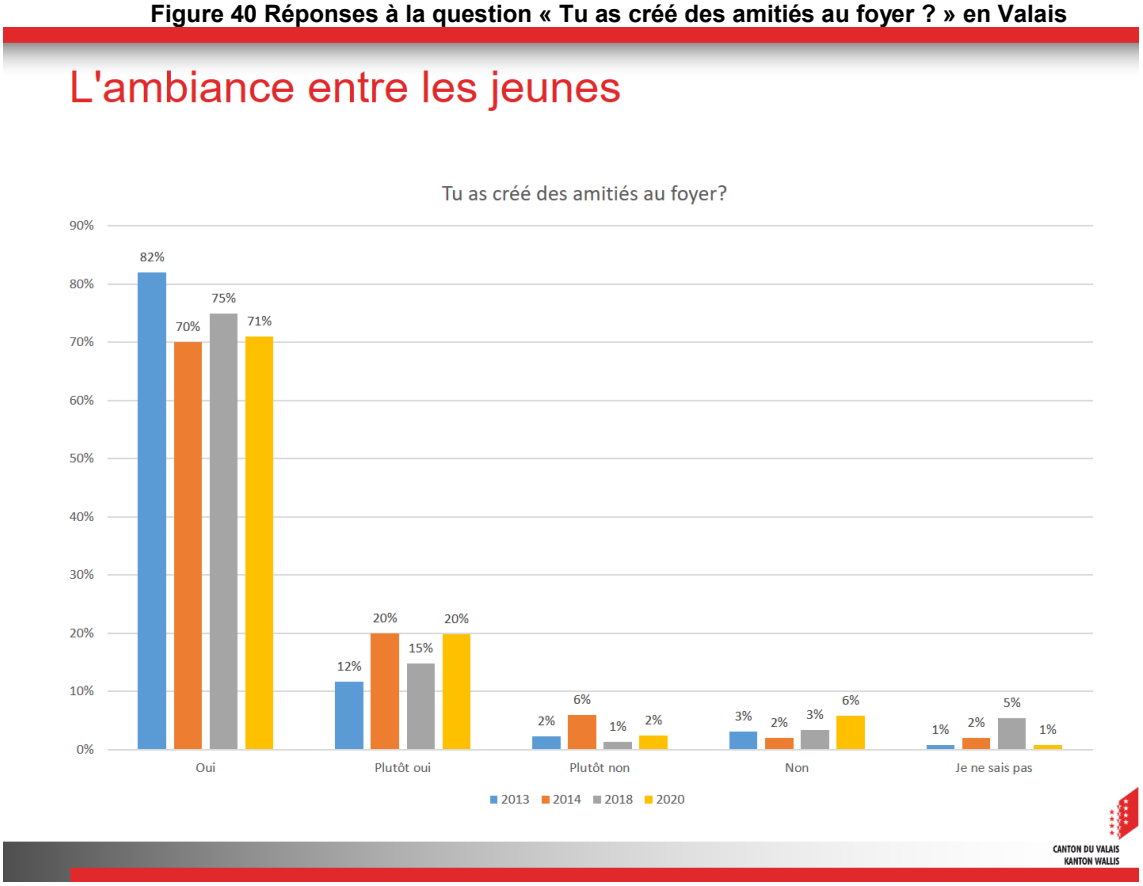

Figure 41 Réponses à la question « Tu te sens en sécurité au foyer ? » en Valais

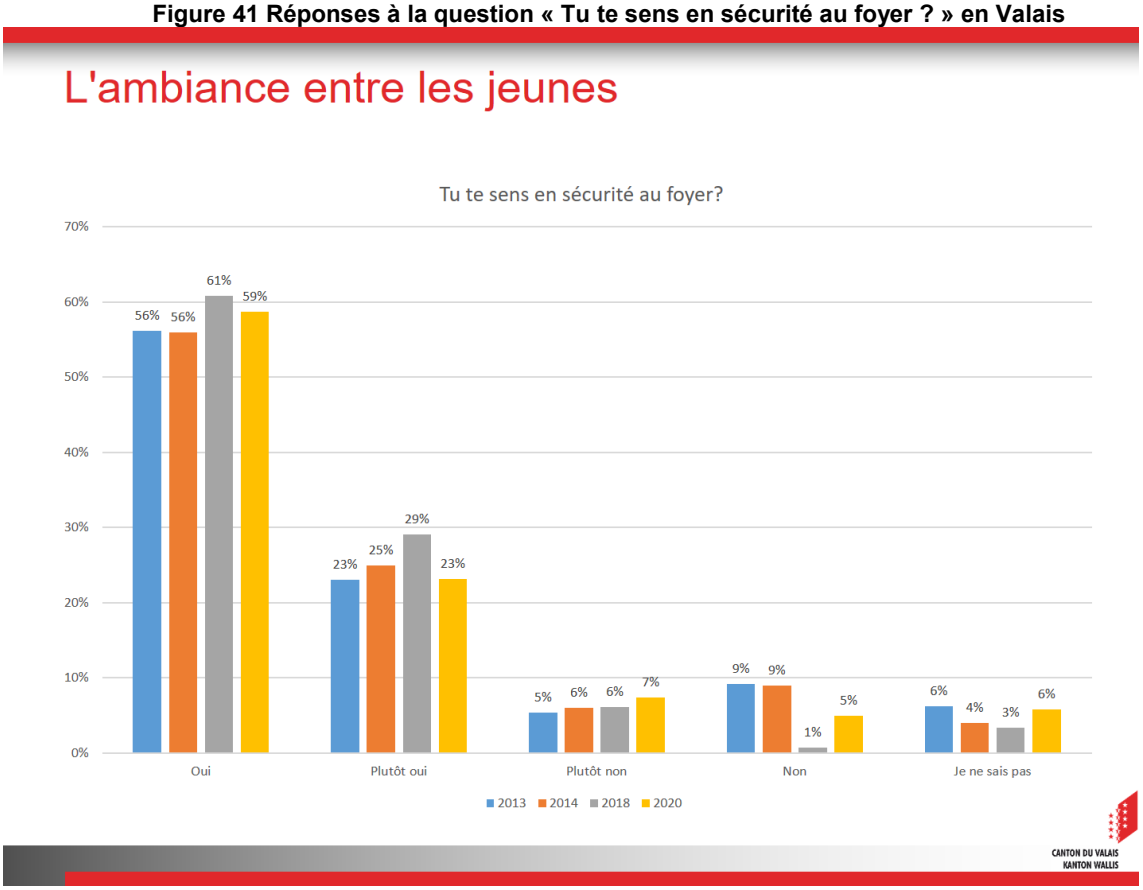

Figure 42 Réponses à la question « Tu as assez à manger ? » en Valais

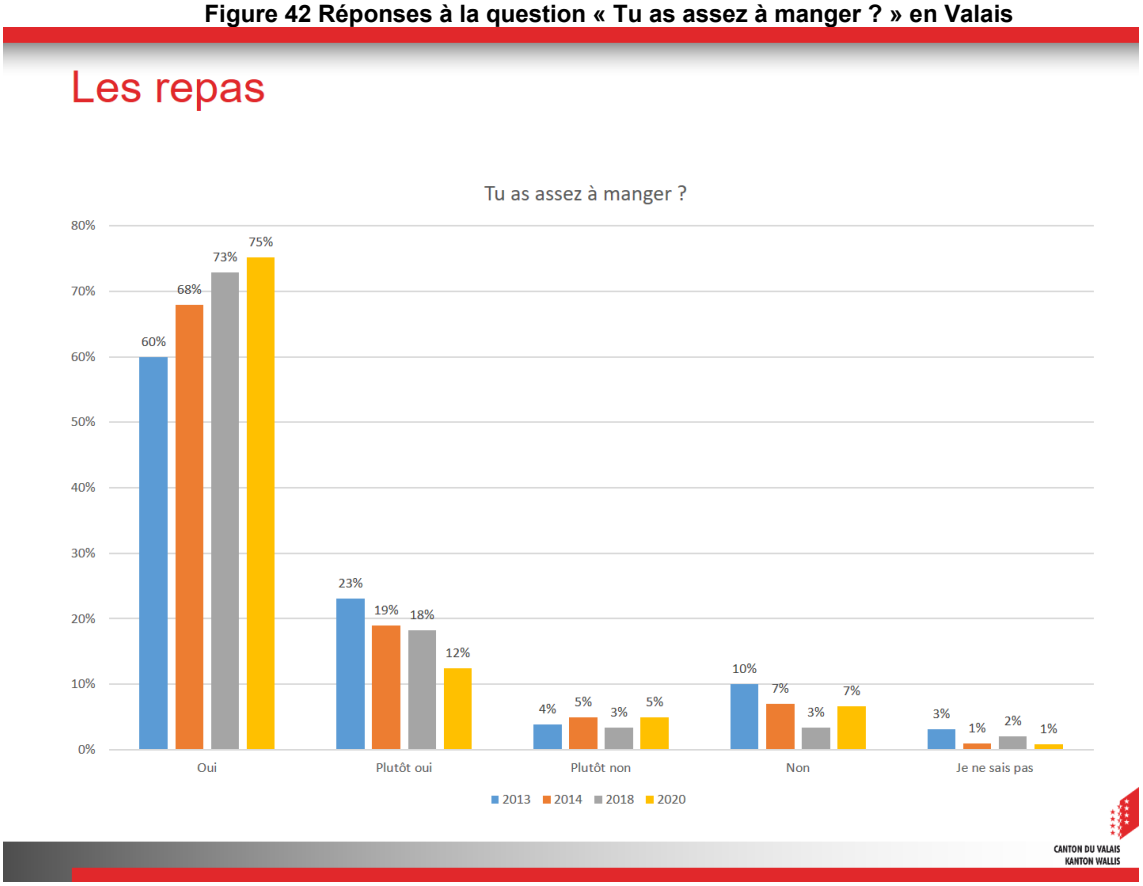

Figure 43 Réponses à la question « La nourriture est assez variées (change régulièrement) ? » en Valais

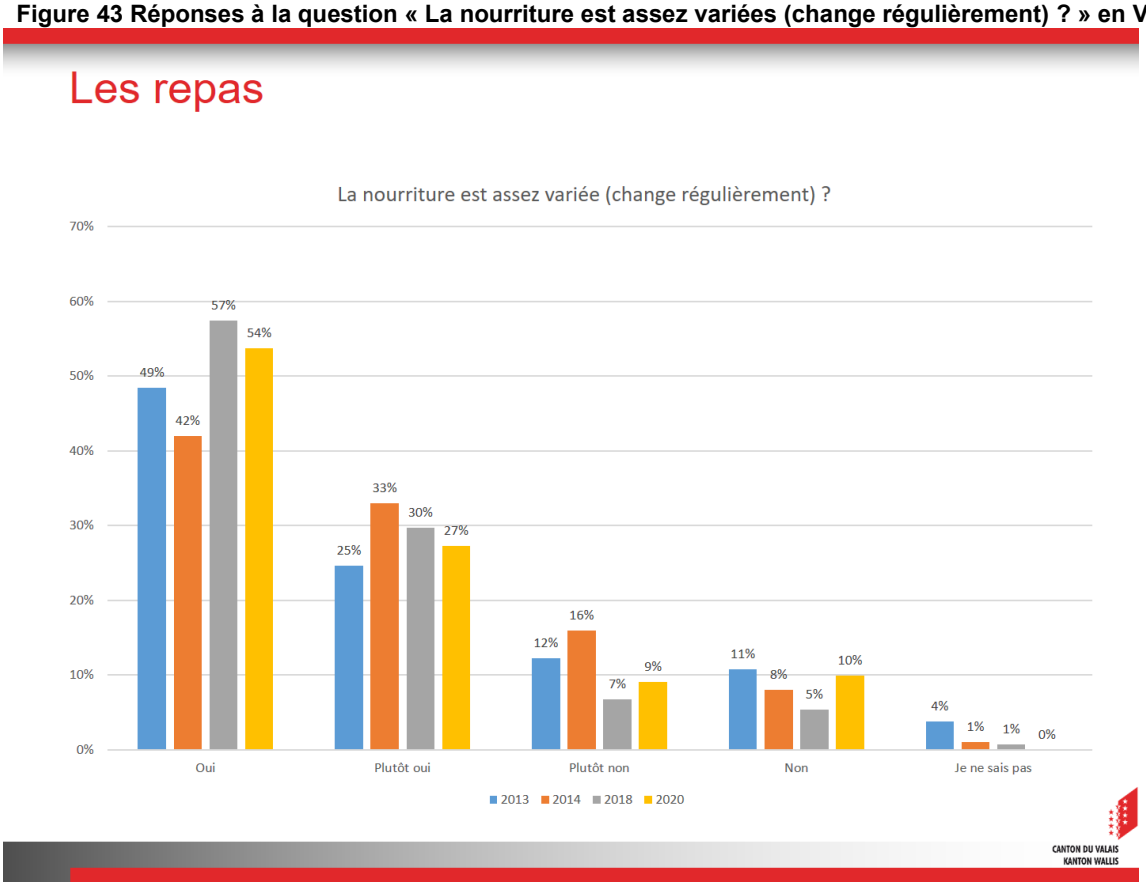

Figure 44 Réponses à la question « Tes propositions concernant les repas sont prises en compte ? » en Valais

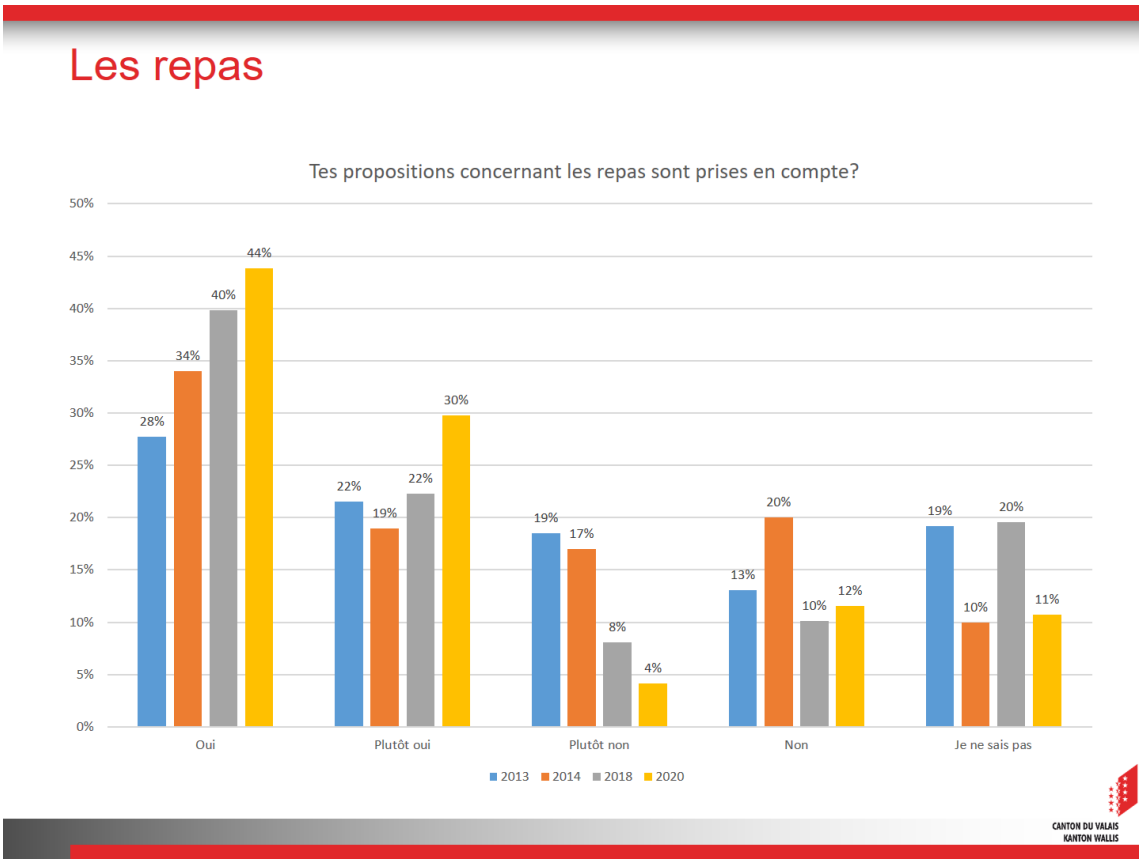

Figure 45 Réponses à la question « Tu as la possibilité de faire des activités à l'extérieur du foyer (musique, sport,..) ? » en Valais

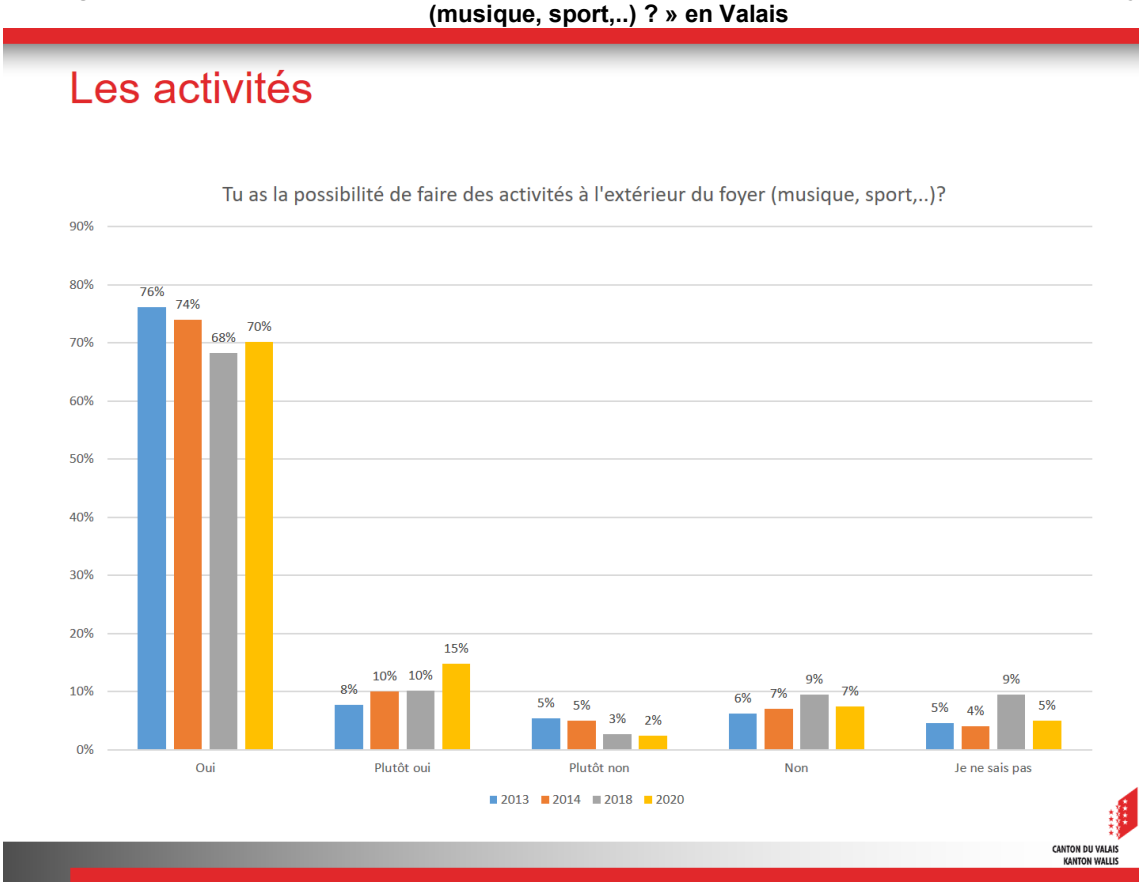

Figure 46 Réponses à la question « Tes propositions d'activités sont prises en compte ? » en Valais

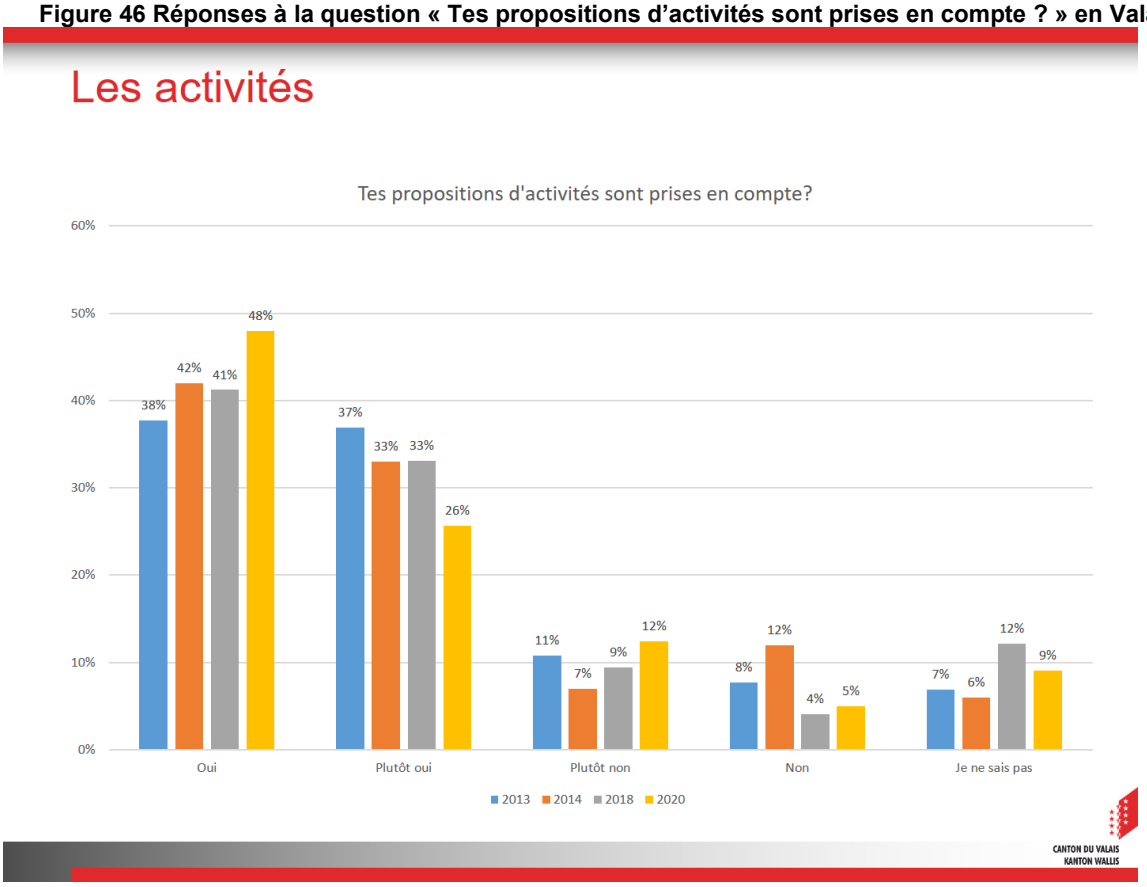

Figure 47 Réponses à la question « Tu peux compter sur les éducateurs lorsque tu ne te sens pas bien ? » en Valais

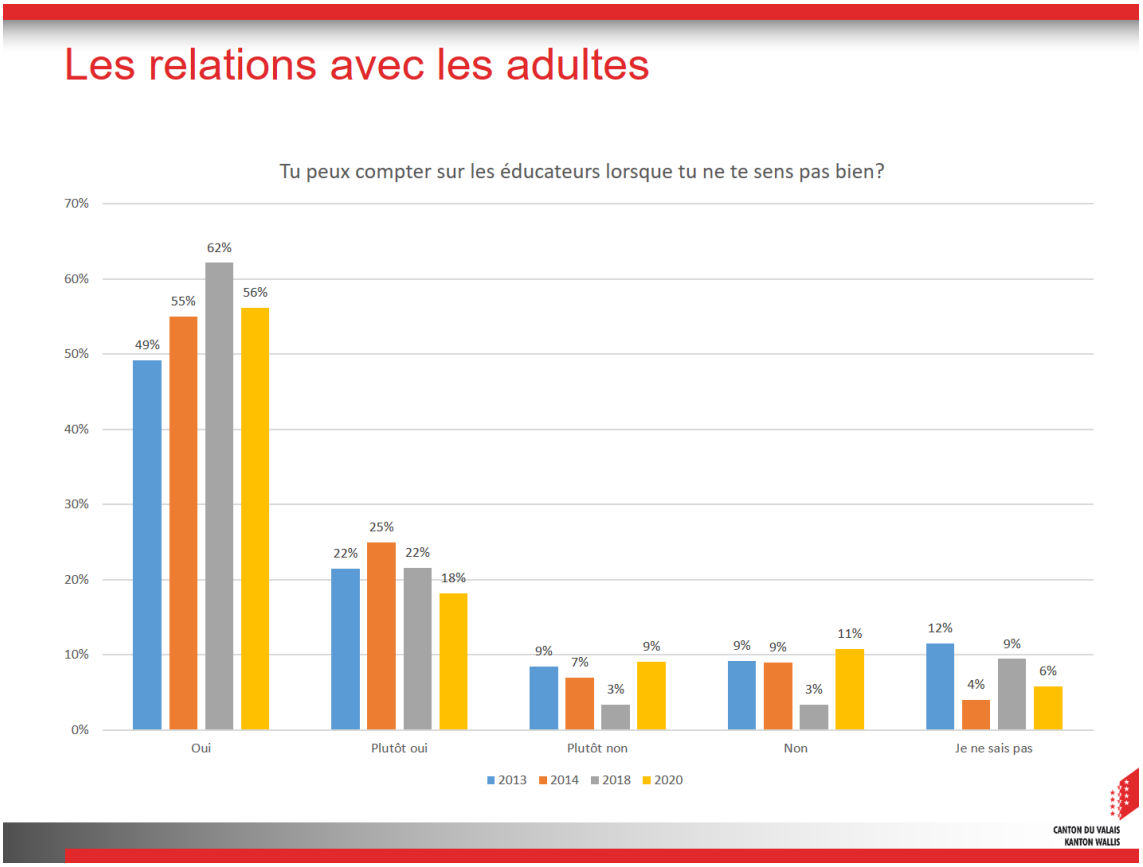

Figure 48 Réponses à la question « Tu t'entends bien avec les éducateurs ? » en Valais

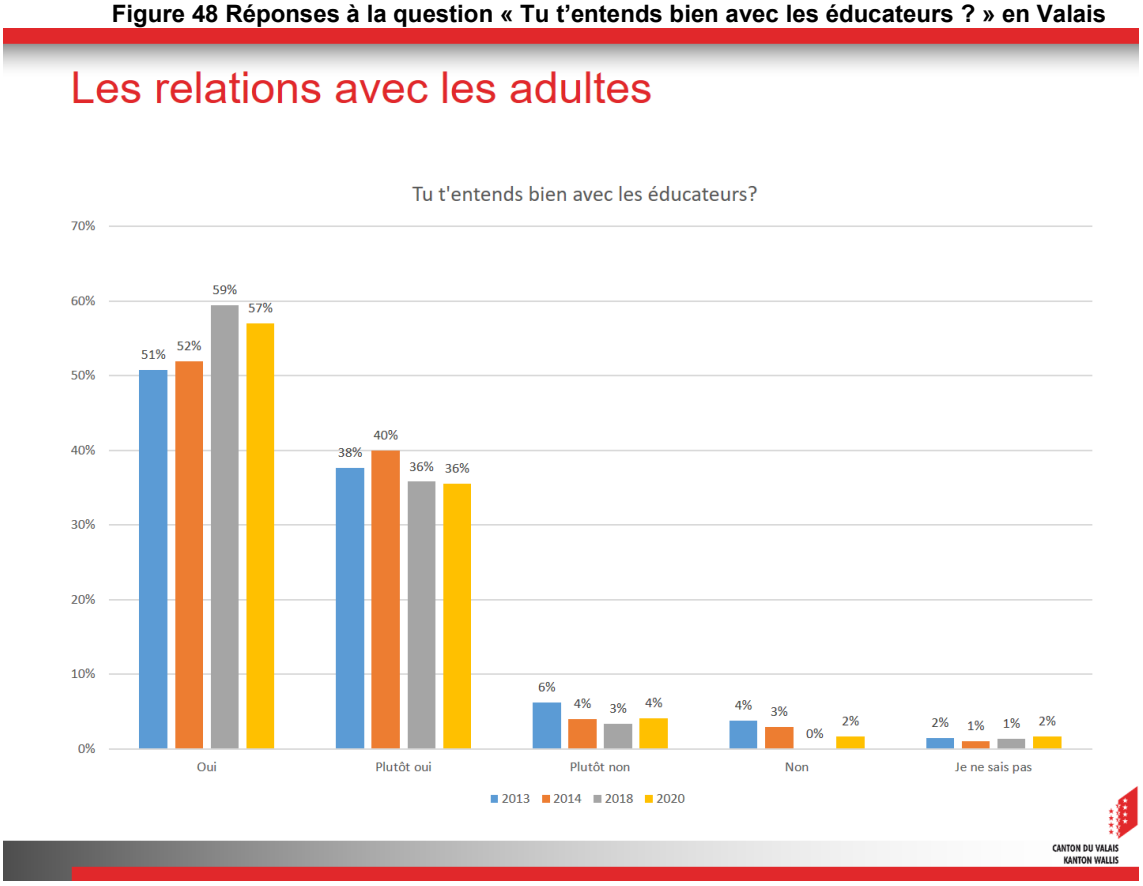

Figure 49 Réponses à la question « Tu peux mieux discuter avec ta famille maintenant que tu es au foyer ? » en Valais

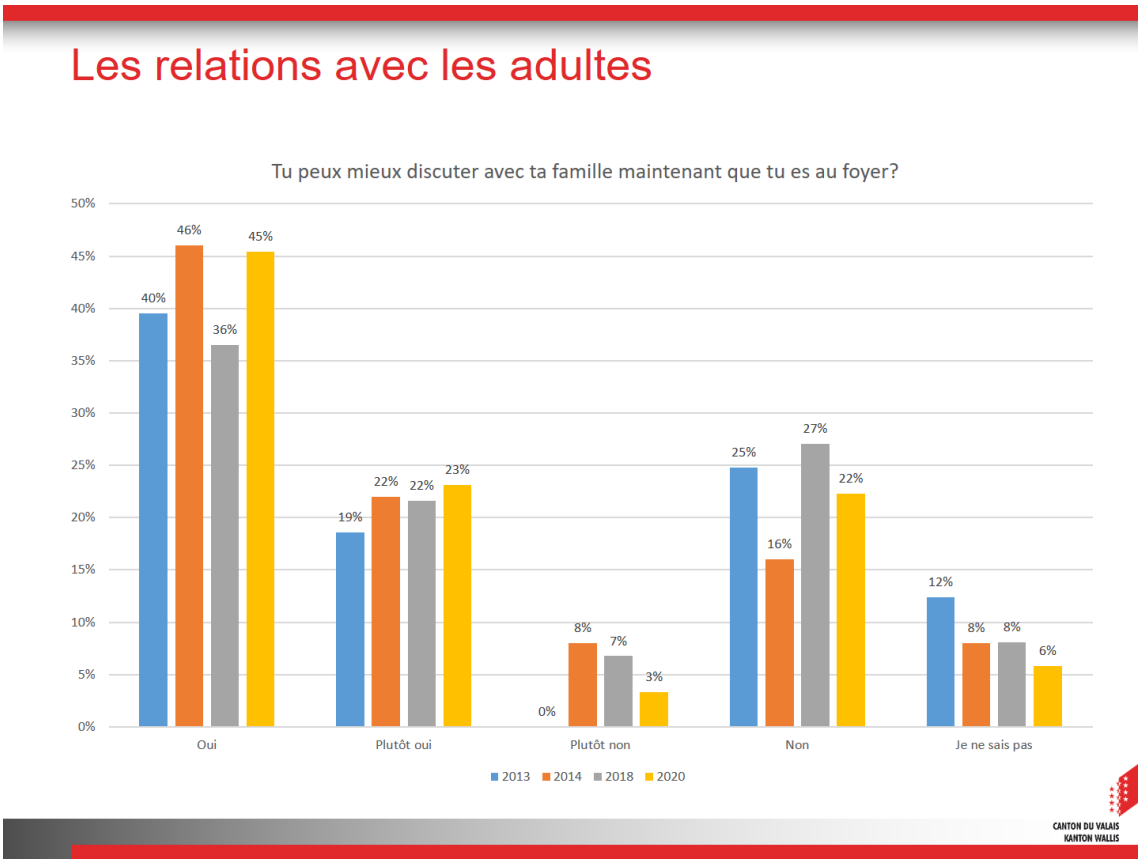

Figure 50 Réponses à la question : « Tes éducateurs t'aident à te motiver pour progresser ? » en Valais

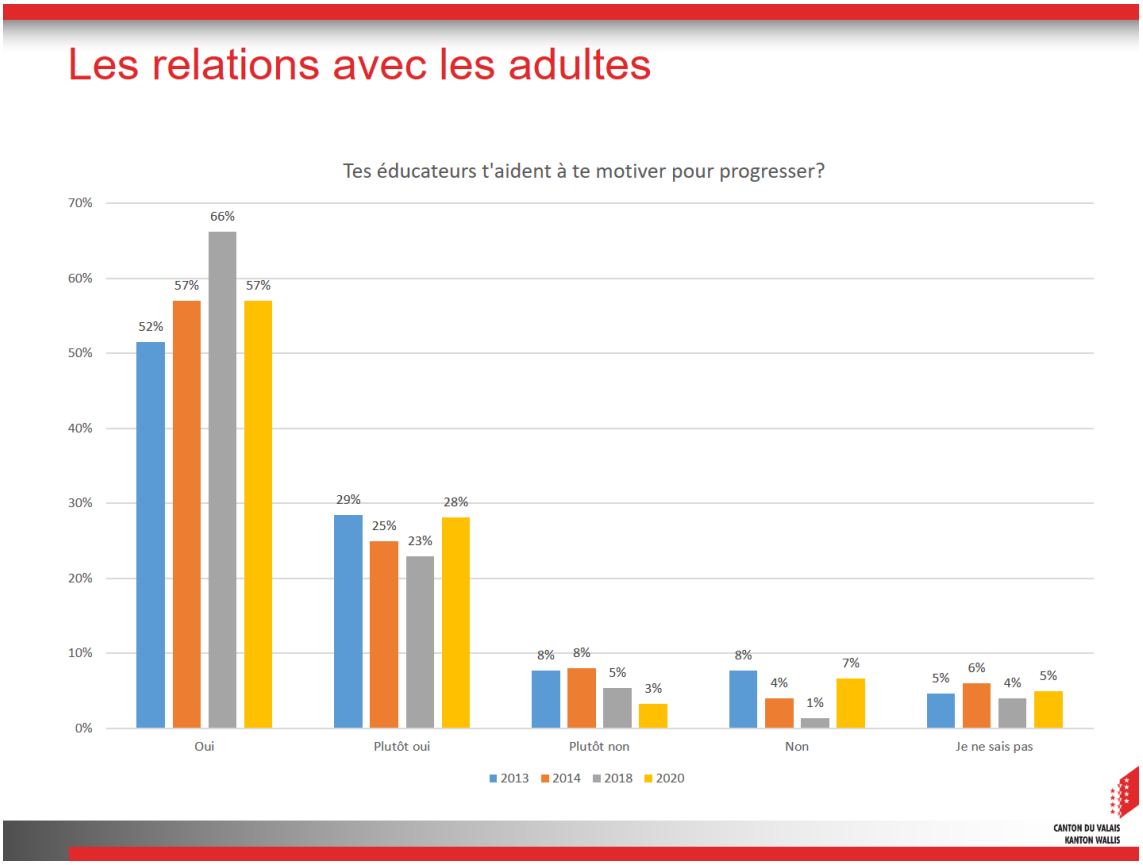

Figure 51 Réponses à la question « Tu te sens bien avec ton référent ? » en Valais

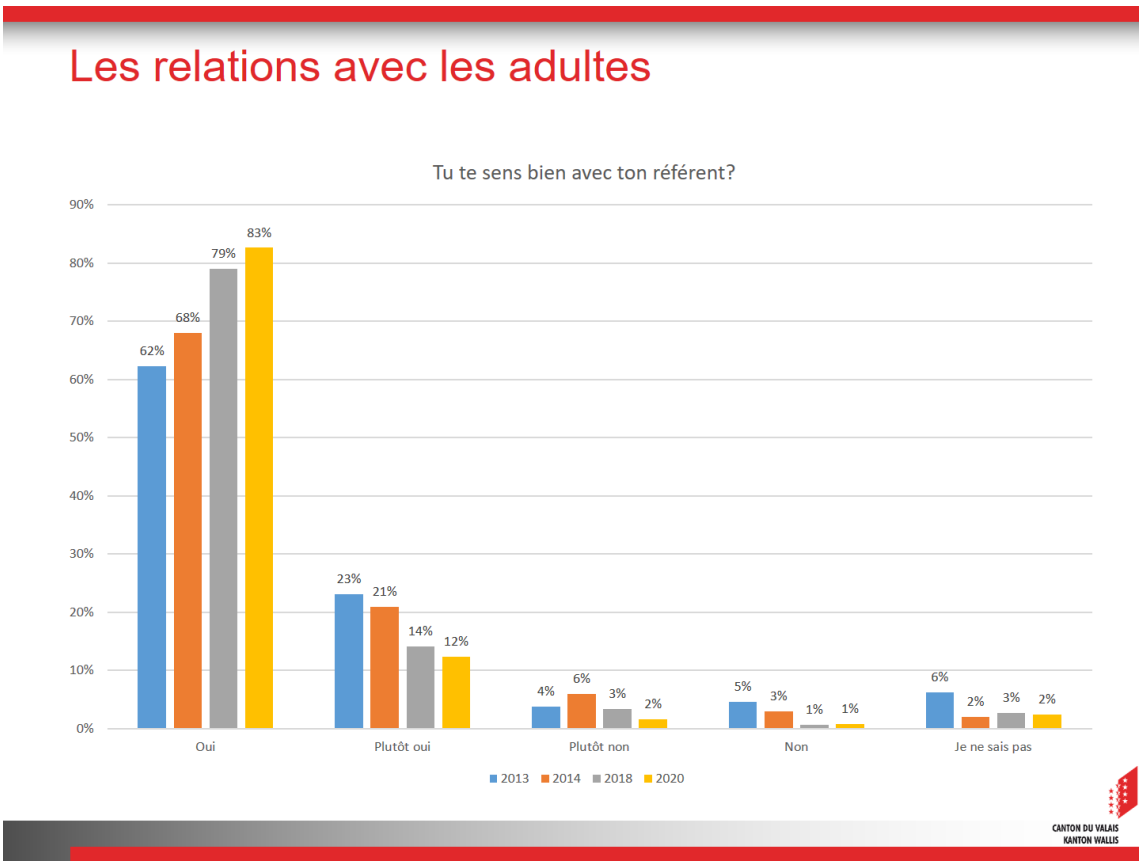

Figure 52 Réponses à la question « Tu progresses dans ton comportement avec les autres ? » en Valais

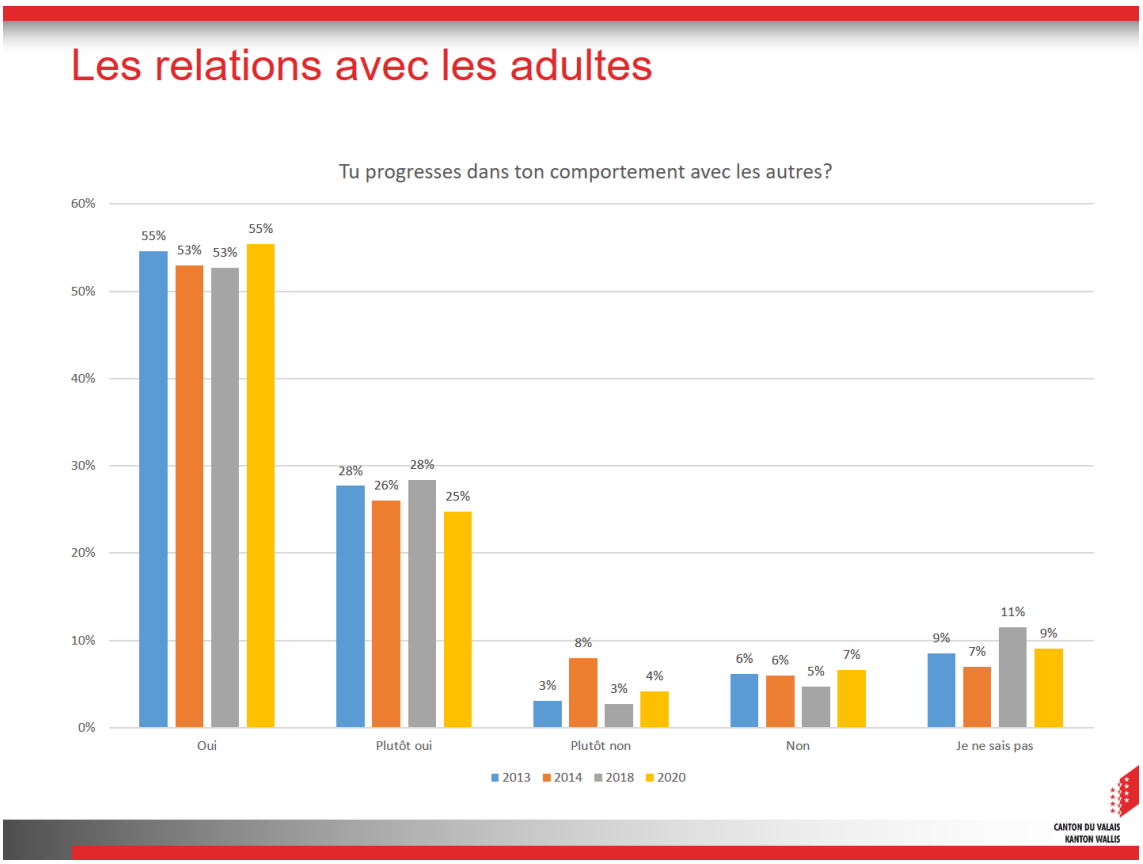
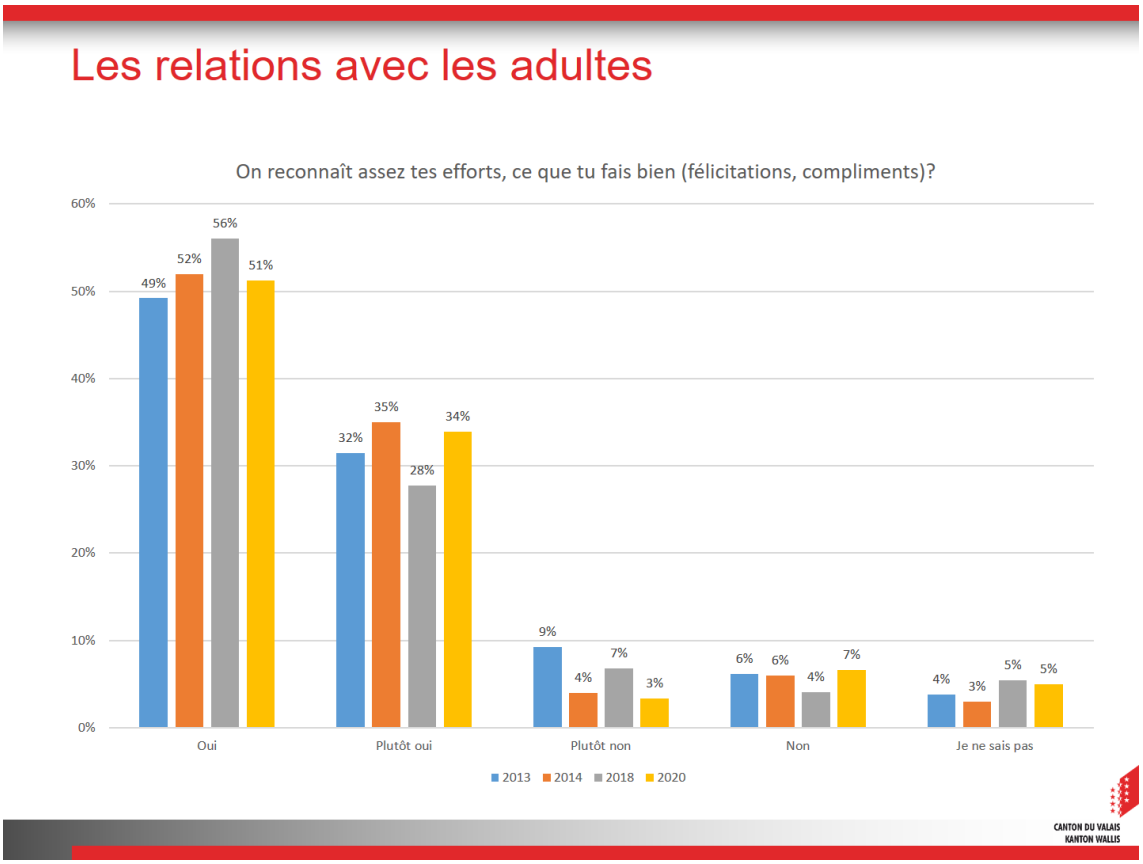
Figure 53 Réponses à la question « On reconnaît assez tes efforts, ce que tu fais bien (félicitations, compliments) ? » en Valais